manque la table du vol. II

LE COMTE

DE

VERMANDOIS

HISTOIRE DU TEMPS DE LOUIS XIV

— 1683 —

PAR

PAUL LACROIX

(BIBLIOPHILE JACOB)

1

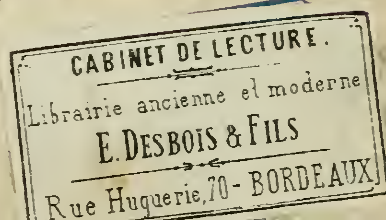
PARIS

ALEXANDRE CADOT, ÉDITEUR

37, rue Serpente.

—

1856





PREMIÈRE PARTIE

I

Louis XIV chez Colbert.

Le 1er septembre 1683, de grand matin, on étendit une épaisse couche de paille sur le pavé, dans la rue des Petits-Champs, depuis la rue de Richelieu jusqu'à celle des Bons-Enfants, et dans toute la partie

de la rue Vivien, aujourd'hui Vivienne, qui se prolongeait alors entre les bâtiments et les jardins des hôtels Colbert et Mazarin jusqu'à la petite rue sombre et humide de l'Arcade-Colbert.

Aussitôt le bruit se répandit partout dans Paris que Jean-Baptiste Colbert, contrôleur général des finances, surintendant et ordonnateur des bâtiments, arts et manufactures de France, ministre d'État, était dangereusement malade.

A midi, la circulation des voitures et charrois de toute espèce, à l'exception des carrosses appartenant aux personnes de la cour et aux gens de qualité, fut inter-

dite aux alentours de l'hôtel du ministre.

Cet hôtel était situé sur le vaste terrain où l'on a ouvert et construit de nos jours les passages Vivienne et Colbert, et qui renferme maintenant plus de vingt maisons particulières faisant face aux rues des Petits-Champs et Vivienne. Il avait été formé de la réunion de deux grands hôtels, élevés simultanément d'après les plans de l'habile architecte Levau, avant les troubles de la Fronde : l'hôtel Vanel et l'hôtel Bautru. Ce dernier, le plus grand et le plus beau des deux, était surtout remarquable par une porte monumentale, « coupée en voussure, d'une manière très savante », dit Germain Brice, dans sa *Description nouvelle de Paris*, et ornée d'un

buste du roi, moulé sur celui que le cavalier Bernin exécuta lorsqu'il vint en France. « Cette porte, ajoute-t-il, est, dans son genre, une des plus belles et des mieux entendues que l'on puisse voir. » Elle n'existe plus que dans les estampes d'architecture, dessinées par Jean Marot.

Au reste, Colbert, en faisant approprier à son usage les hôtels Bautru et Vanel, s'était beaucoup moins préoccupé d'en conserver l'ordonnance architecturale et les grandes proportions, que de s'arranger une habitation commode et agréable. L'illustre ministre, nonobstant son immense orgueil, ne renonçait point à ses habitudes et à ses goûts bourgeois, qui trahissaient son origine roturière. On avait donc, dans

la décoration et l'ameublement de l'hôtel, sacrifié souvent la question d'art à des exigences de luxe et d'utilité. Mais, néanmoins, les admirables collections de livres, de manuscrits, de tableaux, de médailles et d'antiquités, que Colbert avait amassées à grands frais, étaient encore mieux logées, s'il est possible, que leur propriétaire : elles remplissaient la plus grande partie de ce vaste hôtel, qui ressemblait à un musée, et qui faisait honte à la Bibliothèque du Roi, reléguée et entassée, à cette époque, dans une vieille maison de la rue Vivien, à l'extrémité des jardins de l'hôtel Colbert.

La grande porte de l'hôtel était fermée pour indiquer que Monseigneur ne rece-

vait personne; mais, à la petite porte d'honneur, qui restait ouverte, le Suisse, tout chamarré d'or, debout, la hallebarde à la main, faisait inscrire par un secrétaire les noms de tous les visiteurs qui se présentaient, en carrosse, à pied ou à cheval, pour s'informer des nouvelles du malade.

Ce fut d'abord une procession de gens de toutes sortes qu'on vit affluer devant l'hôtel; la plupart venaient de Versailles, où était la cour. Il y avait autant de grands seigneurs que de commis; mais le bulletin de la maladie du ministre arrêta ce concours empressé.

On disait que le médecin du roi, Fagon,

avait déclaré que le mal lui semblait incurable, et que Colbert ne vivrait plus le lendemain, à moins d'un miracle. On prétendait même que le moribond était déjà à l'agonie.

A chaque instant on voyait donc diminuer la foule des visiteurs obséquieux qui se rendaient à l'hôtel Colbert; bientôt elle changea de route, et elle se porta vers l'hôtel de Louvois, situé dans la rue de Richelieu, vis-à-vis l'arcade où vient déboucher la petite rue Colbert. Le suisse de cet hôtel ne suffisait pas à recevoir les noms de tous les personnages qui allaient s'inscrire à la porte de son maître.

Vers cinq heures, carrosses, piétons et

cavaliers avaient complètement abandonné la rue des Petits-Champs, où stationnaient seulement quelques groupes de curieux et de badauds, les yeux fixés sur l'hôtel de Colbert, dont toutes les portes et fenêtres étaient closes, et qui paraissait désert comme si la peste en eût chassé les habitants.

On racontait, dans la rue, que le ministre, qui souffrait de la pierre depuis un an, avait toujours refusé de se faire tailler, et que l'opération était devenue impossible. La maladie faisant des progrès rapides, et ayant causé de graves désordres dans l'organisme affaibli du malade, il en était résulté des crises épouvantables qui devaient inévitablement amener la mort.

Colbert se trouvait en proie à une de ces crises depuis vingt-quatre heures, et sa vigoureuse constitution ne servait qu'à augmenter ses douleurs intolérables. Il avait dit adieu à sa famille, qu'il ne voulait pas rendre témoin des horribles tortures de son agonie ; il avait même congédié ses médecins, et il ne laissait plus approcher de lui que son confesseur, l'abbé Cornouailles, vicaire de Saint-Eustache.

Tout à coup, du côté de la rue de Richelieu, on entend un bruit confus de chevaux et de carrosses. De toutes parts on se met aux fenêtres, on sort des maisons; le peuple accourt et se précipite sur le passage du cortége. C'est le roi, le

roi qui est resté des années entières sans se montrer aux Parisiens, et qui évite même de traverser ordinairement sa capitale quand il va fixer sa résidence à Fontainebleau ou lorsqu'il en revient. On se demande avec anxiété quelle est la cause de l'arrivée de Louis XIV; il ne va point au Louvre ni aux Tuileries, car il descend la rue de Richelieu, en sortant de la rue Saint-Honoré, et il paraît se diriger vers le rempart.

Voici les piqueurs et les écuyers qui courent devant les carrosses; voici le carrosse du roi, attelé de six chevaux; voici les voitures de la suite; puis, une compagnie de mousquetaires et une compagnie de chevau-légers. Tous les carrosses sont

drapés et tendus de noir ; tous les cochers, les piqueurs, les laquais, les pages portent le deuil de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, morte le 30 juillet de cette année-là.

Les rideaux des portières du carrosse du roi sont fermés ; le regard des passants cherche en vain à pénétrer dans l'intérieur de cette voiture, qui ne doit pas être vide ; dans les autres voitures, on distingue, à travers les glaces, des seigneurs en grand habit de deuil.

On se dit, dans la foule, que Louis XIV se rend à Saint-Denis pour assister à un service funèbre en l'honneur de la reine défunte, et cette supposition, si contraire

à toutes les lois de l'étiquette et du cérémonial de cour, avait déjà trouvé créance parmi les badauds, lorsque le cortége s'arrête avant d'être parvenu à la Porte-Richelieu. Les piqueurs s'informent de la route qu'il faut tenir pour aller à l'hôtel Colbert. On leur indique le chemin le plus court et le plus facile, et ce n'est pas sans peine que le cortége fait volte-face et retourne sur ses pas pour entrer dans la rue des Petits-Champs, en traversant l'arcade de Colbert et en passant par la rue Vivien.

Une des glaces du carrosse du roi s'abaisse, et Louis XIV met la tête à la portière, au moment où son carrosse commence à tourner avec précaution devant

la grande porte d'un hôtel, ouverte à deux battants.

— N'est-ce point là le logis de M. Colbert? dit-il au suisse, qui salue en inclinant sa hallebarde.

— Non, Sire, répond le suisse avec un profond respect, c'est l-hôtel de monseigneur le marquis de Louvois.

— Je ne croyais pas qu'ils logeassent si près l'un de l'autre? murmura le roi, en se rejetant dans le fond du carrosse.

— Ils sont ainsi mieux à portée de s'observer mutuellement! répliqua le maréchal duc de La Feuillade, qui était assis en face de Louis XIV.

Mais le cortége est enfin arrivé à l'hôtel de Colbert ; les rues Vivien et des Petits-Champs sont obstruées de carrosses qui reculent et de chevaux qui piétinent ; la paille, dont le pavé est couvert, amortit le bruit des roues et celui des pieds des chevaux. Le roi a défendu d'entrer dans la grande cour de l'hôtel, quoique la porte se soit ouverte avec fracas pour le recevoir avec toute sa suite.

Il a mis pied à terre, en s'appuyant sur le bras de deux gentilshommes de la chambre. Le duc de La Feuillade, maréchal de France, colonel du régiment des gardes-françaises, se tient, la tête découverte, à la droite du roi.

Louis XIV fait un pas en avant, et s'a-

percevant qu'il est accompagné par tous les seigneurs que le cérémonial place ordinairement à ses côtés et à sa suite, il se retourne vivement sur le seuil de la grande porte et il ordonne du geste à tout le monde de demeurer là, et de l'attendre en place, jusqu'à ce qu'il revienne.

— Sire, dit le duc de La Feuillade qui fait un pas en avant pour le suivre, Votre Majesté me permettra-t-elle...

— Non, monsieur, interrompt Louis XIV avec impatience ; je veux être seul, absolument seul.

Et il continue lentement sa marche silencieuse à travers la cour déserte, sans que les domestiques de Colbert, frappés

de stupeur et de crainte, osent se montrer sur son passage.

Louis XIV avait alors quarante-cinq ans. On ne pouvait pas dire qu'il eût beaucoup vieilli, depuis le temps où il passait pour le plus bel homme de sa cour ; mais l'expression de sa physionomie, sans cesser d'être noble et majestueuse, était tellement changée, qu'on s'étonnait de ne plus reconnaître en lui le brillant et tendre amant de mademoiselle de La Vallière, l'amant fier et passionné de madame de Montespan. Le grand roi avait subi l'influence pernicieuse de sa liaison avec madame de Maintenon, qui l'enveloppait, insensiblement depuis près de dix années, dans les fils inextricables d'une trame

perfidement ourdie par l'ambition la plus audacieuse et la plus persévérante. Madame de Maintenon voulait être reine de France ; et, pour atteindre un jour ce but suprême que la destinée semblait avoir placé si loin des désirs et des espérances de la veuve du poète Scarron, elle avait travaillé, avec une merveilleuse astuce, à prendre un souverain empire sur son royal esclave, dont elle modifiait par degrés les sentiments, les idées, les goûts et le caractère.

Le roi ne se rendait pas compte du prodigieux changement qui s'était opéré en lui, par le seul fait de son commerce journalier avec cette femme despote et artificieuse, mais il le sentait et il en souffrait

souvent, quand il se cherchait en lui-même sans retrouver ce qu'il se souvenait d'avoir été. De là, l'air d'ennui et de doute répandu sur sa figure; de là, les nuages de tristesse qui chargeaient son front, que le souci plutôt que l'âge avait légèrement plissé; mais, néanmoins, ses traits avaient conservé la pureté de leurs lignes et la finesse de leurs méplats; ses yeux, que bridaient à peine quelques rides, n'avaient rien perdu de leur beauté; sa bouche, dont les dents blanches et bien rangées n'accusaient encore aucune détérioration sensible, avait la même expression d'orgueil et de dédain qu'autrefois. Si ses cheveux avaient grisonné, si ses tempes s'étaient creusées, si ses joues commençaient à s'affaisser et à se détendre, la vaste per-

ruque frisée, qui faisait ombre autour de son visage un peu fatigué et pâli, ne permettait pas de voir et d'apprécier ces inévitables marques de l'action des années.

Le costume sombre et sévère que portait le roi, en grand deuil de cour, ajoutait encore à l'imposante gravité de son maintien et de sa démarche. Il était tout habillé de violet, sans broderies et sans galons d'or, mais avec quelques passements d'argent autour des manches, du collet et des basques de son justaucorps de velours ; ses souliers de cuir verni, son chapeau de feutre noir, ombragé d'une plume violette, les dentelles de ses manchettes et de ses canons étaient les seules parties de son habillement qui fussent exemptes de la

couleur violette affectée au deuil personnel des rois de France.

Louis XIV monta le grand perron, traversa le vestibule, s'avança dans les appartements, sans rencontrer personne. Il fut étonné, presque effrayé, de l'abandon où on le laissait, et de la solitude qui régnait autour de lui. C'était peut-être la première fois de sa vie qu'il se voyai' seul, lui le roi, dans un lieu étranger à la royauté. Il songeait déjà à rebrousser chemin pour appeler ses gentilshommes.

Un cri de surprise, qui partit du fond d'un salon où il venait d'entrer, lui prouva qu'il avait été reconnu et qu'on annonçait sa visite à Colbert.

— Monseigneur! monseigneur! répétait-on dans une chambre voisine. Le roi! le roi!

— Oh! mon Dieu! s'écria en gémissant le malade, qui paraissait ne pouvoir s'arracher à un sommeil pénible et douloureux, on ne veut donc pas permettre que je meure tranquille!

C'était la voix de Colbert, mais brisée et allanguie par d'horribles souffrances. Il y avait dans cette voix comme un râle d'agonisant.

Louis XIV avait toujours redouté la mort; il en craignait l'idée et le spectacle. Il se repentit d'être venu, car il ne savait

pas, en venant chez son ministre, que celui-ci fût si près de sa fin.

Il éprouva un malaise inexprimable, et il eut la pensée de s'en retourner sans avoir vu Colbert.

Il avait déjà fait trois pas en arrière, quand une porte s'ouvrit et que son mouvement de retraite fut arrêté par une espèce d'ecclésiastique qui parut devant lui, en faisant de si profonds saluts et de si humbles génuflexions, qu'il semblait avoir perdu l'équilibre et osciller sur lui-même, avant de tomber comme une masse sur le plancher.

Il ne tomba point cependant, et il con-

tinua en marchant vers le roi, ses interminables et grotesques révérences.

Le roi fut très désagréablement surpris à cette apparition ; il crut avoir en face de lui le prêtre qui administrait au moribond les derniers sacrements.

— M. Colbert est donc fort malade? dit-il en voulant se retirer.

— Sire, fort malade! répondit l'homme aux révérences, qui n'avait pas encore interrompu sa marche oscillatoire et sa pantomime effarée.

— Croit-on qu'il en mourra? demanda sèchement le roi.

— On le croit, Sire, répliqua le salueur éternel.

— La maladie n'est point contagieuse, j'espère ?

— Non, pas que je sache, Sire ; c'est la pierre, le *calculus* des anciens, le *calculorum valetudo* de Pline...

A chaque mot qu'il prononçait, le docte personnage saluait jusqu'à terre avec la régularité d'un battant de cloche.

— Qui êtes-vous? interrompit Louis XIV qui avait hâte de partir.

— L'abbé Jean Gallois, sous-bibliothécaire et secrétaire de monseigneur...

— Eh bien ! monsieur l'abbé, vous direz à votre maître que je suis venu pour le voir, et que je prie Dieu qu'il le conserve en sa sainte garde.

Louis XIV n'avait pas encore tourné le dos, que Colbert lui-même apparut au seuil de son grand cabinet de travail.

Dès qu'il eut appris que le roi en personne lui faisait l'honneur de venir le visiter dans son hôtel, l'étonnement, la joie, le respect, opérèrent soudainement une si prodigieuse révolution en tout son être, qu'il oublia son état, ou plutôt que ses atroces souffrances cessèrent aussitôt et qu'il trouva la force, non-seulement de se lever du lit de douleur où il gisait

depuis vingt heures, appelant la mort comme l'unique remède à ses maux, mais encore de se faire revêtir de son grand habit de cour.

Il n'avait pas songé, toutefois, que la cour portait le deuil de la reine, et il s'était fait donner son plus magnifique habit en brocart à boutons de diamants, sans penser qu'il n'aurait peut-être pas la force de supporter le poids de cet habit tout chargé d'or.

Dans sa précipitation à paraître devant le roi, il avait à peu près négligé le reste de sa toilette : ses bas sans jarretières glissaient le long de ses jambes maigres ; son haut-de-chausses n'était pas soutenu par les agrafes et les rubans qui devaient l'at-

tacher à la veste de dessous. Cette veste, il est vrai, était restée déposée sur un meuble, au lieu de se trouver sur le corps du malade, qui n'avait pas pris le temps de changer de linge.

Sa grande perruque in-folio (ce singulier nom n'avait pu être inventé que par un bibliomane) partageait le désordre de ses vêtements; elle avait été posée négligemment sur sa tête, et une partie de sa figure have et plombée se trouvait ainsi ensevelie sous les boucles flottantes de cheveux noirs qu'il s'efforçait de rejeter sur son épaule.

En revanche, du côté droit que la perruque laissait à découvert, on voyait pointer ses propres cheveux, à peu près blancs,

qui faisaient un étrange contraste avec ses épais sourcils noirs, que la moindre contraction réunissait en un seul, formant comme un demi-cercle fatal au-dessus de ses yeux caves, au regard triste et dur.

Hormis sa pâleur cadavérique, où l'émotion ramenait par intervalles quelques teintes colorées, le visage de Colbert avait repris son caractère habituel de sécheresse, de froideur et de dureté.

Le malade, que d'horribles douleurs avaient tenu depuis la veille courbé en deux et incapable de se mouvoir, s'était redressé et s'avançait d'un pas ferme et la tête haute vers le roi.

Louis XIV crut voir marcher un spectre : il se demandait si Colbert n'était pas déjà mort, et il détournait ses regards en méditant une prompte retraite.

Colbert, qui s'était approché du roi avec un ineffable sentiment d'orgueil et de reconnaissance, voulut fléchir le genou et s'incliner profondément devant son royal hôte; il fut trahi par ses forces; ses deux genoux plièrent à la fois, et il tomba prosterné, sans pouvoir se relever, et même sans oser essayer de le faire.

— Relevez-vous, monsieur Colbert! lui dit le roi avec douceur.

— Sire, oh! Sire! répéta le ministre,

qui n'était pas capable d'obéir à cette invitation.

— Relevez-vous donc, monsieur; vous me faites peine! Ici, chez vous, je ne suis pas le roi; je suis une personne qui vous porte une grande amitié, et qui s'en vient elle-même s'informer de votre état.

— Sire, je ne sens pas mon mal, quand je suis à vos pieds, quand je jouis de l'auguste présence de Votre Majesté!

— Vous avez été, dit-on, fort malade, monsieur Colbert; mais vous irez mieux, vous guérirez bientôt, n'est-ce pas! et je puis compter sur la continuation de vos bons services?

— Sire, dit Colbert toujours agenouillé, j'ai prié Votre Majesté de vouloir bien me permettre de résigner toutes mes charges entre ses mains.

— Eh! pourquoi cela, monsieur Colbert? Vous n'êtes pas encore défunt, et il n'y a pas lieu à nommer vos héritiers. J'entends que vous restiez contrôleur de mes finances, surintendant de mes bâtiments, secrétaire d'État, investi de toute ma confiance. Je ne vous rends pas votre liberté, monsieur, et nous avons besoin de vous.

— Mais, Sire, je vais mourir...

— Non, vous ne mourrez pas, vous dis-je, puisque vos services me sont grande-

ment nécessaires. Voilà ce que je suis venu vous déclarer, en vous pressant de vous rétablir tout à fait.

— Que bénie soit ma maison, Sire, qui a eu l'honneur de recevoir Votre Majesté!

— Ainsi, vous ne parlerez plus de votre démission, que je n'accepte pas, que je n'accepterai jamais, puisque je suis content de vous, monsieur Colbert... Mais, relevez-vous, je vous prie... cette posture humble et suppliante ne convient pas à un ministre que j'estime, que j'aime, que j'honore... Avez-vous donc commis quelque faute qu'il faille vous pardonner?

— Sire, Sire, excusez-moi, je ne puis me relever!... je n'en ai pas la force.

— Holà ! quelqu'un ! cria le roi.

L'abbé Gallois, qui ne s'était éloigné qu'autant que l'exigeait la discrétion, accourut à l'appel du roi, en saluant avec la même persévérance qu'auparavant. Il aida Colbert à se remettre sur pied, et il lui servit d'appui pour se soutenir sur ses jambes tremblantes.

Louis XIV avisa encore la figure hétéroclite de l'abbé Gallois, longue figure maigre et blême, percée de deux petits yeux de taupe et d'une large bouche édentée constamment ouverte et grimaçante. Une vieille houppelande de laine noire, graisseuse, mouchetée de taches et sursemée de poussière, collait sur les membres des-

séchés de ce squelette de savant, qui ne montrait pas trace de linge, et qui pourtant laissait sortir, de ses manches déchiquetées, une partie de ses bras en fuseaux, terminés par de monstrueuses mains qu'il semblait avoir trempées à plaisir dans l'encrier.

— Ce n'est pas là votre confesseur? dit le roi, qui revint encore une fois à ses préoccupations de fâcheux augure.

— Non, Sire, c'est mon bibliothécaire, ou plutôt mon secrétaire, l'abbé Gallois, le plus savant homme du monde, qui a longtemps écrit pour le *Journal des Savants*, et qui connaît les livres mieux que M. Baluze lui-même...

— Pourquoi ne le placez-vous pas à la tête de ma bibliothèque?

— Ce serait une merveilleuse acquisition que ferait là Votre Majesté, et je lui céderais volontiers cet habile homme... Aussi bien, ajouta-t-il en soupirant, ne puis-je l'emporter avec moi dans l'autre monde?...

L'abbé Gallois saluait toujours, de droite et de gauche, en avant et en arrière, de façon que Colbert avait aussi sa part dans ce trémoussement révérencieux.

— Encore! s'écria Louis XIV, impatienté. Je n'aime pas qu'on parle de mort devant moi... Eh bien! l'abbé Gallois sera donc notre bibliothécaire, et nous aurons

soin que notre bibliothèque ne demeure pas dans l'étroit et vilain local où on l'a mise... On raconte des miracles de la vôtre, monsieur Colbert; vous me la ferez voir, une autre fois que nous aurons plus de loisir...

— Sire, Votre Majesté va me quitter? murmura le moribond, avec un amer découragement.

Et ses yeux, brillants d'un feu sombre, s'humectèrent, parce qu'il sentait bien que cette séparation serait éternelle. Il s'était déjà séparé de sa femme, de ses enfants, de ses petits-enfants, de ses amis, mais il éprouvait peut-être plus de regrets à se séparer du roi.

— J'ai fait ce que je voulais faire, monsieur Colbert, lui dit Louis XIV avec bonté; je vous ai vu, j'ai vu que vous étiez encore propre à me prêter vos bons et loyaux services; vous avez repris votre démission et vous ne tarderez pas à reparaître à Versailles.

— Plût à Dieu, sire!

— Je vous attends au Conseil, dans quatre ou cinq jours au plus tard, monsieur Colbert; nous avons de grosses affaires à décider.

— Je le sais, sire, et c'est là surtout ce qui me désespère de vous abandonner dans un pareil moment...

— Bon ! interrompit le roi, affectant de donner le change à cette idée de mort prochaine que Colbert ramenait sans cesse. Quatre ou cinq jours de retard, et même davantage, ce n'est rien dans la question des Protestants, ni dans celle de la guerre, d'autant plus qu'on négocie toujours à La Haye, et qu'on donne toujours la chasse aux religionnaires du Dauphiné...

— Sire, dit Colbert avec l'accent de la prière, Votre Majesté veut-elle m'accorder une grâce?

— Laquelle?

— Celle de passer encore quelques instants dans ma maison, Sire.

— Mais vous êtes incommodé, monsieur Colbert? vous avez quitté votre lit pour me recevoir!

— Me sera-t-il permis de travailler une dernière fois avec Votre Majesté?

— Soit, monsieur! répondit le roi, que cette bizarre fantaisie de malade fit sourire. Conduisez-moi dans la salle du Conseil.

Colbert, dont le teint s'était animé pendant ce colloque, ne se fût pas souvenu de sa maladie, si son extrême faiblesse ne la lui eût rappelée : il chancela, en voulant marcher seul devant le roi, pour lui montrer le chemin.

Louis XIV, par un mouvement d'hu-

manité, dont il s'étonna lui-même, prit le bras de Colbert et le posa sur le sien, de manière à soutenir les pas mal assurés du malade, qui avait fait signe à l'abbé Gallois de s'éloigner.

— Ah! Sire, s'écria Colbert avec attendrissement, quel honneur pour moi! quelle gloire pour mon nom! Votre Majesté daigne souffrir que je m'appuie sur elle!

Et ils entrèrent ensemble dans le grand cabinet de Colbert.

— C'est un trait digne de Saint-Louis, se disait tout bas l'abbé Gallois qui les avait suivis des yeux; digne de Charle-

magne, digne d'Auguste ou de Jules César. Sa Majesté résume en elle tous ces grands hommes : *Cœsari multos Marios inesse.* Belle parole de Suétone que j'applique à notre Louis-le-Grand.

II

Le conseil du roi.

Le cabinet, où Colbert avait introduit Louis XIV, témoignait, par son aspect général, des goûts littéraires et artistiques du ministre, comme de l'étendue et de la variété de ses occupations. On ne voyait

que tableaux, statues, livres, médailles, cartes de géographie, plans en relief, papiers et cartons. Mais il n'y avait aucun désordre dans cette multitude de choses diverses, et chacune d'elles était à sa place avec une admirable symétrie.

Grâce à un minutieux système de classement, le ministre, qui ne faisait que déployer et appliquer autour de lui la méthode qu'il avait dans l'esprit, pouvait à l'instant mettre la main sur l'objet nécessaire à ses travaux.

Sa mémoire prodigieuse lui servait de fil pour se conduire et se reconnaître au milieu du labyrinthe d'affaires de tous genres, qui l'enveloppaient sans jamais le

faire dévier de la route qu'il devait tenir sous les auspices de sa raison lumineuse et de son inflexible probité.

L'ordonnance de ce cabinet, si rempli et si soigneusement rangé, aurait pu faire comprendre comment Colbert trouvait le temps de suffire aux innombrables détails de son ministère, qui renfermait l'administration entière du royaume, outre les bâtiments du roi, les finances, les manufactures, les arts et les lettres.

Le cardinal Mazarin, dont il avait été l'intendant particulier avant de devenir le bras droit du premier ministre, présidait encore, pour ainsi dire, à la vie politique de Colbert. Celui-ci avait toujours

sous les yeux le buste en marbre du cardinal, sculpté par Michel Anguier, et son portrait, peint par Mignard d'après nature, à l'époque du traité des Pyrénées.

Ce n'étaient pas les seuls témoignages de l'admiration et de la reconnaissance de Colbert pour le grand ministre, auquel il avait succédé et dont il s'efforçait de suivre les glorieux errements. Le plafond, peint par Lebrun, représentait l'apothéose de Mazarin ; les chiffres et les armoiries du cardinal brillaient partout, car Colbert avait conservé religieusement des meubles et des tentures, qui provenaient de la succession de son illustre prédécesseur, et qui le lui rappelaient sans cesse en face des devoirs de ses hautes charges politiques.

Colbert offrit à Louis XIV le siége d'honneur, large fauteuil en bois doré, à dossier élevé, avec panaches, et à fond de tapisserie aux armes de Mazarin ; il se plaça humblement sur un tabouret, devant le roi. Il avait encore une fois oublié son déplorable état de santé, et sous l'empire de l'exaltation morale qui lui donnait des forces factices, ses cruelles souffrances étaient suspendues pour quelques moments.

— Quel sera aujourd'hui l'objet de la séance ? lui dit le roi en souriant. Madame la marquise de Maintenon, reprit-il, ne vous pardonnera pas de l'avoir privée d'assister au Conseil, comme d'habitude.

— Sire, répondit Colbert, qui ouvrai

la serrure d'un grand portefeuille de maroquin rouge à ses armes, madame de Maintenon est trop attachée à Votre Majesté, pour ne pas me savoir gré de préférer votre gloire à tout...

— A tout? répéta le roi avec une intention malicieuse et presque sardonique.

— Oui, Sire, s'écria énergiquement le ministre, je lui sacrifierais volontiers ma famille, ma fortune, ma vie...

— Et même vos ressentiments contre M. de Louvois? objecta Louis XIV, qui n'eut pas la charité d'épargner cette épigramme à ce fidèle serviteur mourant.

Colbert ne répondit que par un soupir.

Ses yeux, où brillaient des larmes, s'arrêtèrent avec mélancolie sur le roi, comme pour lui demander grâce. Louis XIV se reprocha d'avoir fait une allusion si directe à l'implacable haine qui avait toujours existé entre ses deux ministres, et qui s'était accrue au point de rendre impossible leur présence simultanée dans le Conseil.

— Sire, ce n'est pas moi qui méconnaîtrai ce que vaut M. de Louvois comme ministre d'État, dit Colbert, qui mit une sorte de solennité de ton, de geste et d'air dans cette déclaration. Je sais tous les services qu'il a eu le bonheur de rendre à Votre Majesté ; je sais de même ceux qu'il peut rendre encore ; mais, aussi, je ne

m'abuse pas sur les périls où il entraînera inévitablement la couronne de France quand je ne serai plus là pour les conjurer.

— Et moi, monsieur Colbert, dit Louis XIV, blessé au vif dans sa vanité de roi, me comptez-vous donc pour rien dans l'administration de mon royaume? Est-ce à dire que M. de Louvois s'en va régner à ma place?

— Vous régnerez, Sire, mais M. de Louvois gouvernera; et M. de Louvois, c'est la guerre perpétuelle, avec ses affreux désastres, avec ses dépenses écrasantes; M. de Louvois, c'est la persécution aveugle et sauvage contre vos sujets de la religion réformée; M. de Louvois, c'est la

défiance et la désunion fomentées parmi votre propre famille; c'est l'abaissement de monseigneur le Dauphin qu'il annihile; c'est la perte, c'est la mort du plus digne de vos enfants, du pauvre comte de Vermandois...

— Assez, monsieur Colbert! interrompit doucement Louis XIV : je ne suis point venu céans pour entendre un réquisitoire injuste et passionné contre M. de Louvois!

Et comme le roi faisait un mouvement pour se lever, Colbert le retint, en lui montrant plusieurs ordonnances, préparées en double et triple expédition sur parchemin et déjà revêtues des sceaux,

des visa et des signatures qui devaient leur donner un caractère officiel.

— Voici des ordonnances que Votre Majesté n'a pas signées ? lui dit Colbert en s'efforçant de paraître calme et en comprimant autant qu'il le pouvait l'émotion de sa voix.

— Il n'y a pas de hâte, monsieur! répondit le roi, qui, gardant rancune à son ministre, repoussait d'un air boudeur les parchemins qu'on lui présentait.

— Il y a grande hâte pour moi, qui vais mourir, Sire! Il faut que j'en finisse promptement avec les choses de ce monde, pour ne m'occuper plus que de celles de mon salut.

— N'est-il pas odieux de n'avoir que des idées de mort! murmura le roi avec dépit. Dépêchons, monsieur Colbert, et délivrez-moi bien vite de ce guet-à-pens de signatures.

Colbert, en silence, lui tendit une plume, et Louis XIV signa les trois premières ordonnances sans les lire.

La plume, qui s'était desséchée dans l'encrier, ne glissait pas sans difficulté sur le parchemin, et refusait, par intervalles, de fournir l'encre nécessaire aux traits qu'elle formait en criant sous la main du roi.

Louis XIV avait toujours eu à cœur d'é-

crire son nom avec beaucoup de netteté et de correction. Les résistances de cette plume rebelle commençaient à l'impatienter.

— Je signe de confiance, dit-il, mais je serais bien aise de savoir pourtant ce que je signe.

— Les trois premières ordonnances que vous avez signées, répliqua Colbert, qui avait repris sa froideur et sa gravité ordinaires, sont relatives aux manufactures de soieries de Lyon.

— Belle et riche industrie ! On peut dire que c'est vous, monsieur, qui l'avez fait prospérer en France.

Cette ordonnance concerne l'Académie royale de peinture et de sculpture, qui est une des plus grandes créations de Votre Majesté.

— C'est vous, monsieur Colbert, qui m'avez proposé son établissement et qui en avez dressé le plan.

— Celle-ci est relative à l'Académie royale des sciences, une des plus magnifiques institutions qui soient au monde.

— L'honneur vous en revient, monsieur Colbert, puisque vous m'avez proposé sa fondation.

— Oui, Sire ; mais cette fondation, c'est

vous seul qui l'avez faite, c'est vous seul qui la maintenez avec splendeur.

— Encore une Académie, ce me semble? objecta le roi avant de signer une ordonnance sur laquelle il jetait les yeux.

— Celle des inscriptions et des médailles ; elle n'est pas nombreuse, mais elle a déjà beaucoup travaillé pour Votre Majesté !

— Elle a fait les devises de mes jetons et choisi les sujets des dessins de mes tapisseries. Vous avez là un homme très expert en ces matières, un nommé Charles Perrault.

— Il s'est retiré de l'Académie, cette

année, à la suite de la disgrâce de M. le comte de Vermandois qu'il aimait et honorait fort, car il lui donnait des leçons d'architecture militaire...

— Ce M. Charles Perrault est donc un homme de guerre? demanda distraitement le roi.

— Non, Sire, c'est un poète!

— En vérité, le beau maître qu'avait là M. de Vermandois! interrompit Louis XIV en haussant les épaules. Si les poètes se mêlent de guerre et d'architecture, les architectes et les hommes de guerre se mêleront donc de poésie! M. du Maine, qui fait des vers, doit prendre alors des leçons de M. de Vauban?

Il était clair que Louis XIV ne voulait pas qu'on lui parlât du comte de Vermandois, le seul fils qu'il avait eu de mademoiselle de La Vallière et qu'il tenait éloigné de sa présence depuis près d'un an.

Colbert n'ignorait pas l'espèce d'antipathie que le roi gardait au fond du cœur contre cet enfant naturel, qui avait d'abord fait la joie, l'orgueil et l'espérance de son père, et qui n'avait été légitimé comme fils de France que pour partager les droits héréditaires du dauphin à la couronne.

Colbert connaissait les causes de cette antipathie. Il se reprochait amèrement d'avoir contribué, pour sa part, à faire

naître et à développer les déplorables préventions qui avaient conduit Louis XIV à repousser, à désavouer, en quelque sorte, le plus cher rejeton de ses amours illégitimes.

— Quelle est cette longue ordonnance ? dit le roi, qui se mit à la parcourir des yeux, au lieu de la signer.

— C'est l'amnistie que Votre Majesté a promis d'accorder aux religionnaires du Dauphiné.

— Moi, j'ai promis cela ! murmura le roi avec autant d'embarras que de dépit ; vous vous trompez, monsieur Colbert ; non-seulement je n'ai pas eu l'idée de

faire grâce à des révoltés, qui ont osé, sous prétexte de religion, en venir aux mains avec mes troupes ; non-seulement je n'ai rien promis, mais encore j'ai donné des ordres pour châtier ces malheureux. J'ai même envoyé le sieur Lebret, conseiller en mes conseils, maître des requêtes, pour informer au sujet des troubles du mois de juillet...

— Lisez, Sire ; tous les faits sont relatés dans l'ordonnance d'abolition.

— Mais encore une fois, vous dis-je, je n'entends pas faire grâce à ces fanatiques, qui se sont armés contre mon autorité et qui ont attaqué dans la forêt de Saou M. de Saint-Rhu, maréchal-de-camp et capitaine

de mes gardes, que j'avais dépèché pour rétablir l'ordre en cette province et pour ruiner les temples, les prèches et tous ces lieux d'assemblées criminelles.

— Vous l'avez promis, pourtant, Sire.

— Où ? quand ?

— Au dernier voyage de Fontainebleau, il y a vingt jours environ, et j'ai dressé l'acte d'amnistie dès mon retour à Paris, quand la maladie m'a obligé d'y revenir.

— J'ai dit, en effet, que l'amnistie accordée aux gens de campagne et autres, de basse condition, ne tirait point à conséquence; mais j'ai dit aussi que, pour

l'exemple, il fallait punir très rigoureusement les gens de qualité qui avaient commis le crime de rébellion à force armée.

— Voilà bien comme l'ordonnance a été faite, et s'il plaît à Votre Majesté d'en ouïr la lecture...

— Non, j'en ai lu tout autant qu'il faut pour savoir ce qu'elle contient.

— Ah! Sire, vous daignez vous souvenir de mes services et vous me faites l'affront d'annuler une ordonnance que j'ai dressée d'après vos ordres formels !

— Il n'y a pas d'affront, monsieur Colbert !

— Que dira-t-on de moi, quand je ne serai plus là pour me défendre! On dira que j'ai abandonné, que j'ai sacrifié des misérables qui avaient mis toute leur espérance en moi.

— On dira, monsieur Colbert, que le roi est implacable à l'égard des rebelles et des hérétiques !

— Votre Majesté est non moins implacable envers moi, Sire ! Elle me refuse la seule chose que je désire encore ici-bas.

— Pourquoi désirer cela ?

— Parce que j'ai promis, et une promesse, pour moi, c'est chose sainte et inviolable.

— Vous avez promis de me faire signer la grâce des religionnaires du Dauphiné?

— Oui, Sire, après que vous eûtes promis d'accorder cette grâce, à la prière de madame la princesse de Conti qui vous la demandait comme moi.

— Mais, monsieur Colbert, vous ne pensez pas que madame de Maintenon sera fort indignée de cette clémence, qu'elle nomme une impiété et une folie ?

— J'en assume toute la responsabilité devant Dieu et devant les hommes.

— Et devant madame de Maintenon ?

— Sire, un roi qui pardonne est vraiment roi !

— Ce sont là de vos lubies. Vous ne voulez pas qu'on ôte un cheveu de la tête des protestants! Vous verrez qu'ils croiront qu'on les craint, si on les ménage; ils recommenceront la guerre civile comme au dernier siècle, et il faudra refaire contre eux une Saint-Barthélemy.

— Oh! Sire, vous reculez bien au-delà de l'édit de Nantes!

— L'édit de Nantes! l'édit de Nantes! j'espère bien que nous le révoquerons.

— Je suis content alors de mourir, avant cette révocation! s'écria douloureusement Colbert. C'est encore Louvois, c'est toujours Louvois, qui vous empoisonne de ses infernales idées!...

— Colbert! dit le roi en lui lançant un regard de Méduse.

— Enfin, Sire, vous persistez à ne pas signer cette amnistie qui vous fera plus d'honneur qu'à moi, et qui vous gagnera les cœurs de ces braves gens, ce que ne sauraient pas faire les potences et les bourreaux. Il y a en France un million de protestants; ce sont des ennemis, j'y consens, mais l'humanité fera plus contre eux que la rigueur, et les dragons de M. de Saint-Rhu auront moins de force pour les dompter et les réduire, que ce simple parchemin, daté de la quarante-unième année de votre règne et scellée de votre sceau.

— Je ne résisterais pas tant si les gen-

tilshommes protestants du Dauphiné étaient rentrés dans le devoir ; mais vous n'ignorez pas qu'ils n'ont pas même déposé les armes, quoique leurs bandes aient été dispersées. Il en est même qui recommencent leurs brigues et qui travaillent, dit-on, à faire un nouveau soulèvement parmi leurs coreligionnaires du Vivarais et du Languedoc. On m'a parlé d'un certain comte de Chantemerle comme d'un des plus déterminés fauteurs de cette rébellion. J'ai donné des ordres pour qu'on lui fasse son procès par contumace et pour que nous ayons raison de cet insolent...

— Le comte de Chantemerle ? répétait à demi-voix le ministre en feuilletant des papiers classés sur son bureau.

Colbert avait trouvé le papier qu'il cherchait ; c'était un rapport du lieutenant de police.

— Le comte de Chantemerle, dit-il en parcourant des yeux le rapport, est un bon gentilhomme...

— Le comte de Chantemerle, que je n'ai jamais vu à la cour, interrompit le roi ; quoiqu'il soit d'une bonne noblesse et qu'il possède une belle fortune, est un de ces huguenots de la vieille roche, qui seront toujours en guerre contre mon gouvernement. Il s'était mis à la tête des paysans que M. de Saint-Rhu a rencontrés dans le bois de Saou et qu'il poursuit encore dans les montagnes. C'est un homme fort dangereux et incorrigible.

— N'est-ce pas la fille unique de ce gentilhomme que Votre Majesté avait fait enfermer au couvent des religieuses de l'Ave-Maria, pour qu'elle y fût instruite dans la religion catholique ?

— En effet, je me souviens de cette affaire. Ce fut la propre tante de cette demoiselle, madame de la Tour-du-Pin, qui pria madame de Maintenon de s'intéresser à la conversion de mademoiselle de Chantemerle.

— Votre Majesté sait que mademoiselle de Chantemerle a été enlevée de l'Ave-Maria ?

— Enlevée ? reprit le roi, avec une sur-

prise mêlée de colère. Eh! par qui enlevée?

— On l'ignore.

— Comment! M. de La Reynie ne m'a pas fait savoir cet audacieux attentat!

— Voici le rapport qu'il m'a transmis à ce sujet, et que ma maladie ne m'a point permis de communiquer à Votre Majesté.

— Cette fille, dites-vous a été enlevée, et l'on n'a pas découvert les ravisseurs?

— On estime que ce sont des gens de qualité, mais lesquels?

— Il faudra bien qu'on les trouve!.....

C'est sans doute le père qui aura voulu tirer sa fille de ce couvent, où elle était élevée dans la foi catholique. Je vous disais bien que M. de Chantemerle était un huguenot forcené et tout à fait dangereux.

— M. de La Reynie continue les recherches, et...

— Quand la chose est-elle arrivée ? demanda vivement le roi.

Dans la nuit du 16 au 17 août.

— Dans cette même nuit où il y eut une épouvantable débauche dans l'académie de jeu des soi-disant Templiers.

— Rue de Jouy, vis-à-vis du jardin de l'Ave-Maria.

— Il y avait là, assure-t-on, plusieurs personnes de la cour : le marquis de Biran, le chevalier de Lorraine et son frère, le comte de Marsan. Ce ne sont pas eux, ce me semble, qui enlèvent des filles !

— On retrouvera certainement ce ravisseur, et, serait-ce le père lui-même.....

— Et vous voulez, monsieur Colbert, que je pardonne à cet effronté, qui, non content de résister à main armée aux ordres du roi en Dauphiné, fait forcer un couvent dans ma capitale, et enlève une fille que j'y avais mise !

— Il est vrai de dire que cette fille est la sienne...

— Qu'importe! ne suis-je pas le roi, s'il est le père, et n'ai-je pas sur tous mes sujets un pouvoir sans bornes ?

— Assurément, Sire, et nul ne le conteste.

— M. de Chantemerle sera donc puni comme il le mérite, et le sieur Lebret est averti de ne lui faire aucune grâce, quand on sera maître de sa personne.

— Soit, je ne m'y oppose pas ; mais les pauvres gens, qu'il a poussés à la rébellion, se recommandent à la miséricorde de Votre Majesté. Ils n'osent rentrer dans leurs maisons, et ils errent à travers les bois et les montagnes, mourant de faim et

de froid. Ne suffit-il pas que leur temple ait été rasé et qu'on ait bâti à la place une pyramide expiatoire qui rappellera leur révolte et leur châtiment?

La pyramide est-elle déjà construite? demanda vivement le roi.

— En voici le dessin et l'inscription.

— Cette pyramide a fort bon air, mais l'inscription ferait meilleur effet, si elle était française et non latine.

— Rien n'est plus aisé que de la mettre telle que Votre Majesté le désire...

— Je signerai donc l'ordonnance d'amnistie pour vous faire plaisir, monsieur

Colbert, mais à condition que les grands coupables, notamment M. de Chantemerle, en seront exceptés.

— Bien entendu, Sire; on a laissé en blanc la place de leurs noms.

— Il n'y a pas de quoi écrire plus de dix noms, et nous en avons bien davantage.

Colbert reprit la plume que le roi avait déposée sur le bureau, et il la lui représenta en s'inclinant. Le roi signa lentement.

— Je suis sûr, dit-il, que M. de Louvois va se fâcher contre moi.

— M. de Louvois! répliqua péniblement Colbert, dont cette lutte prolongée avait épuisé l'énergie morale; M. de Louvois, répéta-t-il avec un soupir, voudra bien me pardonner d'avoir couronné ma vie politique par un acte de justice et de clémence.

— Vous teniez donc beaucoup à votre ordonnance? lui dit Louis XIV en la lui rendant signée.

— Oui, Sire, puisque je m'étais engagé à obtenir cette amnistie.

— Vous vous étiez engagé, dites-vous? repartit le roi, qui regretta d'avoir cédé

aux sollicitations de son ministre, et qui fit le geste de ressaisir le parchemin.

— J'avais promis de tout faire, pour que Votre Majesté daignât consentir à signer la grâce de ces pauvres égarés.

— A qui aviez-vous fait cette promesse? dit sévèrement Louis XIV.

— A mon confesseur, à l'abbé Cornouaille.

— Votre confesseur? dit le roi, qui se radoucit aussitôt. D'où vient qu'un prêtre catholique prend un si vif intérêt au sort des huguenots?

— C'est un saint homme selon l'Évan-

gile, Sire ; il pardonnerait à ses plus cruels ennemis. Mais dans cette occurrence, il s'intéresse naturellement aux habitants de sa ville natale, car il est né à Saou ; il y a encore sa famille.

— Et la famille de l'abbé Cornouaille est protestante ?

— Son frère, du moins, un frère qu'il aime plus que tout au monde.

— Un frère huguenot !

— Ministre de la religion prétendue réformée.

— Voilà qui est considérable ! madame de Maintenon ne le voudra pas croire !

— Enfin, Sire, grâce à vos volontés, j'ai pu remplir ma promesse et je mourrai tranquille.

— Encore!... Mourir!... A quoi bon parler de cela?... Mais, ajouta le roi avec une intention de curiosité bienveillante, n'avez-vous pas fait d'autres promesses, à l'accomplissement desquelles je puisse servir?

— Sire!... balbutia Colbert, qui cherchait à lire dans les yeux du roi le sens de cette question.

— Allons, dites!... Je n'ai rien à refuser à un si bon serviteur que vous êtes.

— Sire, vous avez lu ma lettre? demanda, d'une voix éteinte, le ministre qui tremblait plus encore d'émotion que par la violence du mal qu'il sentait renaître.

— Votre lettre? dit le roi, en se rembrunissant, quelle lettre?

— La lettre que j'ai fait remettre à Votre Majesté et qui, sans doute, a motivé sa visite...

— Je n'ai pas eu de lettre de vous, monsieur Colbert.

— Il y a trois jours, Sire?

— Cette lettre ne m'est point parve-

nue. Qui donc était chargé de me la remettre?

— Mon secrétaire, l'abbé Gallois, dit Colbert prêt à défaillir.

— On ne m'a rendu aucune lettre de votre part.

— Votre Majesté n'a pas reçu cette lettre! balbutia le ministre, qui avait éprouvé une telle secousse de surprise et de colère, que ses douleurs physiques, un moment suspendues, se renouvelèrent avec plus d'intensité qu'auparavant.

— Non, vous dis-je. Mais que contenait cette lettre de si secret, de si important,

que sa perte vous semble irréparable? C'est à vous de me dire de vive voix ce dont il s'agit.

— Sire, je ne puis, je ne pourrai!... repartit Colbert avec effort.

— Vous ne pourrez? reprit le roi étonné et inquiet.

— Ah! Sire, cette lettre... Pardonnez! je souffre, je souffre tant!...

— En deux mots, dites ce que contient cette lettre? dit le roi brusquement et durement.

— C'est... Je n'ai pas le force... Sire, c'est une réparation tardive...

— Quelle réparation ?..... Dépêchez, monsieur, si la chose implique la gloire ou l'honneur du roi.

— Oui, Sire : la justification de votre fils, de M. le comte de Vermandois.

— Ce méchant sujet! murmura Louis XIV, en se mordant les lèvres.

— Sire, je vous jure!... dit Colbert à qui la souffrance ôtait la parole par intervalles.

— Ne jurez pas, monsieur, mais dites vitement ce que vous avez à dire.

— Je vous jure qu'il est innocent!

— Innocent! Ce libertin, ce débauché, qui déshonore mon nom, et dont je me repens d'avoir fait un fils de France!

— Non, Sire; il a été indignement calomnié; il est jeune, il est passionné, mais il n'a pas commis...

— Assez, monsieur Colbert, assez sur ce chapitre. Au reste, je lirai votre lettre, quand elle me parviendra...

— Je suis bien mal, Sire! oh! bien mal! disait Colbert, les yeux égarés et les membres crispés.

— N'allez pas mourir devant moi, mon-

sieur Colbert! dit le roi, en se levant avec précipitation.

— Cette lettre... Aurai-je encore le temps?... Mais elle renfermait les preuves de l'innocence...

— C'est bon, monsieur Colbert, ne vous en inquiétez plus, on la retrouvera, je la ferai chercher.

Louis XIV avait hâte de se soustraire au spectacle affligeant de l'horrible crise à laquelle le malade était en proie, car Colbert, ne pouvait plus même retenir les plaintes étouffées que lui arrachait la souffrance, se tordait en convulsions sur son fauteuil.

— Adieu, monsieur Colbert, dit le roi en se dirigeant vers la porte, il faut vous soigner. Je vous enverrai Fagon. Si j'étais médecin, je resterais davantage, mais je n'y puis rien et me retire.

— Sire, Sire, vous me quittez ainsi! s'écria Colbert, qui avait essayé inutilement de se lever.

— Encore une fois, dit le roi en se retournant vers lui avant de sortir du cabinet, avez-vous quelque requête à m'adresser?... Apprenez-moi comment il faut vous témoigner mon estime, mon affection... Êtes-vous curieux de savoir quel doit être, après vous, le partage de vos

charges? Je vous ai promis maintes fois de donner la surintendance de mes bâtiments à votre aîné, M. de Seignelay; votre jeune fils, l'abbé, sera commandeur et trésorier de mes ordres ; votre frère, M. de Croissy, pourra bien avoir la surintendance des finances; votre troisième fils, le chevalier...

— Pitié! pitié, mon Dieu! dit Colbert, à qui l'angoisse du mal ôtait la faculté de voir et d'entendre.

— Il n'entend plus même ce qu'on lui dit!... grommela le roi en sortant. C'est dommage! c'était un habile homme.

Dans la galerie qui précédait le cabinet,

Louis XIV se retrouva en face de l'abbé Gallois qui lisait, et qui ne leva pas les yeux de dessus son livre, quoique le roi lui adressât la parole.

— Monsieur, lui dit-il, allez porter secours à M. Colbert qui se meurt!

L'abbé Gallois ne bougea pas plus qu'une souche, et le roi s'éloigna sans avoir à subir de nouveaux saluts.

Louis XIV se sentait mal à l'aise dans cet hôtel désert et silencieux, où la mort semblait avoir élu domicile. Il traversa à la hâte les appartements et descendit dans la cour, sans rencontrer un visage humain.

Il ralentit le pas et reprit sa démarche calme et majestueuse, quand il aperçut ses officiers et les personnes de sa suite stationnant à la porte de l'hôtel.

Ceux-ci commençaient à s'inquiéter de la longue absence du roi, au sujet de laquelle on ne tarissait pas en conjectures et en réflexions plus ou moins malveillantes.

Tout à coup, un homme de haute stature, à la physionomie dure et hautaine, au geste impérieux, se détacha d'un groupe de gentilshommes qui l'entouraient et s'avança seul dans la cour à la rencontre du roi.

— Vous ici, monsieur de Louvois, lui dit Louis XIV, vous, dans l'hôtel de M. Colbert?

— Sire, M. Colbert ne le saura pas, puisqu'il s'en va mourir. Je vous demande de me nommer en sa place surintendant et ordonnateur des bâtiments du roi.

III

La Madeleine.

Dans un des sites les plus pittoresques et les plus sauvages de la forêt de Fontainebleau, on avait construit, vers 1660, une petite maison isolée, qui existe en-

core aujourd'hui, et qui a conservé son nom d'Ermitage de la Madeleine.

L'origine de cet Ermitage se rattachait, disait-on, à une histoire scandaleuse et tragique dont le château de Fontainebleau aurait été le théâtre. Voici l'histoire, telle qu'on la racontait alors à vingt lieues à la ronde :

La femme d'un officier de la vénerie du roi s'était laissé entraîner dans les égarements d'une passion criminelle : elle avait pour amant un jeune seigneur de la cour, qui lui témoignait assez de tendresse pour qu'elle conçût l'espérance de se faire épouser par lui, si elle devenait veuve.

Mais le mari n'avait garde de vouloir mourir. Quoiqu'il ne fût ni gênant, ni jaloux, elle eut la pensée de se débarrasser de cet obstacle vivant. Elle imagina de faire ramasser dans la forêt plusieurs vipères de l'espèce la plus dangereuse. On prétend même qu'elle les aurait recueillies elle-même à l'endroit où fut bâti plus tard l'Ermitage de la Madeleine.

Quoi qu'il en soit, un matin, le mari fut trouvé mort dans son lit, le cou, les bras et les jambes entortillés de grandes vipères noires qui l'avaient piqué pendant son sommeil. L'événement parut étrange ; mais on n'en rechercha pas la cause secrète. On feignit de croire que le pauvre homme avait rapporté de la chasse, dans

son carnier, les vilaines bêtes qui s'en étaient échappées pour venir se réfugier dans son lit.

La femme est veuve, suivant ses désirs adultères ; elle se voit déjà remariée au gentilhomme qu'elle aime ; mais celui-ci avait soupçonné le crime de sa maîtresse, ou bien elle le lui avait avoué. Toujours est-il que ce fut la fin de leur liaison coupable. Il assura toutefois une petite fortune à cette femme avant de se séparer d'elle, en contractant une alliance conforme à son nom et à son rang.

La malheureuse, qui n'avait pas tiré de son crime le fruit qu'elle en attendait, fit

élever une maison à l'endroit même où elle avait peut-être conçu l'idée de ce crime et trouvé les moyens de l'exécuter. La maison construite, elle s'y retira et y vécut quelques années, absolument seule, dans la dévotion et la pénitence.

Elle inventa, dit-on, une singulière façon d'expier le meurtre qu'elle avait commis. Elle marchait toujours pieds nus dans la maison et dans l'enclos qui en dépendait, et elle s'exposait ainsi aux piqûres des vipères qui étaient et qui sont encore très multipliées dans cette partie de la forêt.

La Providence ne voulut pas qu'elle

périt de la même mort que son mari, et les vipères passaient auprès d'elle sans lui faire de mal. On la surnomma donc la *Dame aux vipères*, et la maison qu'elle habitait fut appelée, dès cette époque, l'Ermitage de la Madeleine.

Cette histoire n'était peut-être qu'un conte fait à plaisir ; dans tous les cas, la curiosité populaire s'en empara de telle sorte, que la *Dame aux vipères*, qu'elle eût existé ou non, passait encore pour l'habitante mystérieuse de l'Ermitage.

Cependant, depuis dix ans, cet Ermitage n'était plus habité, quand tout à coup les volets se rouvrirent et la vieille porte

accusa le passage d'êtres humains, en se montrant un jour débarrassée des hautes herbes et des ronces qui l'obstruaient auparavant.

Les bûcherons de la forêt racontaient aussi qu'ils voyaient passer, le soir ou le matin, un cavalier enveloppé dans son manteau et accompagné d'un seul domestique également à cheval.

Ils n'avaient point osé s'approcher de ces deux inconnus qui se dirigeaient toujours, par le même chemin, vers la Madeleine.

Un de ces bûcherons, plus hardi et plus

indiscret que les autres, les avait suivis de loin, et s'était assuré qu'ils entraient dans l'enclos de l'Ermitage.

Il y eut donc parmi les bûcherons, les contrebandiers, les carriers et les autres habitants de la forêt de Fontainebleau, une recrudescence de récits romanesques et merveilleux dont la Dame aux vipères était l'héroïne.

Au reste, cette dame, morte ou vivante, femme ou démon, inspirait généralement une si grande frayeur à ces pauvres gens, qu'aucun d'eux n'aurait eu le courage, après le coucher du soleil, de s'arrêter à cent pas de la Madeleine.

Ils affirmaient que, quiconque s'aventurait aux alentours de la maison maudite, devait être inévitablement piqué par une vipère, et que cette piqûre était toujours mortelle.

Cette légende fantastique n'avait d'échos que parmi le peuple; elle avait pris un caractère bien différent et beaucoup plus réel en arrivant à la connaissance des gens du château.

Ces derniers disaient que l'Ermitage avait été fondé pour cacher les amours d'une grande dame et d'un prince qui s'y donnaient rendez-vous pendant les parties de chasse de la cour.

On savait que cette jolie habitation avait appartenu à la marquise de Montchevreuil, puisque c'était elle qui l'avait vendue; mais on ignorait le nom de l'acquéreur.

Quant aux vipères, elles étaient, en effet, très réelles et très dangereuses, et leur nombre croissant avait sans doute, à la suite de plusieurs accidents, forcé les hôtes de la Madeleine à déserter leur résidence.

De là, l'abandon de cette maison, qui restait inhabitée depuis plusieurs années.

Elle était comme enfouie au milieu des

hautes futaies de la forêt, sur la pente d'un coteau qui descend vers la Seine, vis-à-vis d'un humble hameau nommé Valvins.

On apercevait à peine, entre les arbres qui l'enveloppaient de toutes parts, son toit d'ardoises surmontant un premier étage et un rez-de-chaussée percés de quatre fenêtres sur chaque face; car cette maison ne se composait que d'un pavillon carré, en pierres de taille, sans aucun caractère architectural et sans aucun ornement de sculpture.

Le local suffisait à peine pour l'habitation d'une famille, et jamais il n'avait été

occupé par plus de deux ou trois personnes à la fois. On avait même négligé de faire construire auprès du pavillon un bâtiment accessoire, destiné aux communs, sauf une écurie, qui ne pouvait recevoir qu'un cheval. Il semblait que le maître de la maison ne se souciait pas d'avoir des gens à son service.

Il y avait pourtant un enclos, entouré de murs solides et renfermant un jardin, ou du moins un terrain vague, d'un arpent environ, planté d'arbres fruitiers qui, faute d'être taillés, ne produisaient que des rameaux stériles, et couvert de grandes herbes, à l'exception de l'étroite allée qu'il avait fallu ouvrir parmi elles pour arriver à la maison.

Tout, dans l'Ermitage de la Madeleine, accusait l'abandon et l'insouciance des propriétaires inconnus qui l'avaient possédé successivement.

Il était plus de sept heures du soir : le soleil, en s'abaissant derrière la forêt, laissait encore filtrer, à travers les cimes des chênes, quelques rayons qui se répandaient en effluves lumineuses sur les masses noires du coteau de Valvins.

Des nuages aux reflets dorés et rougeâtres couronnaient le couchant et semblaient enflammer le cours de la rivière, que l'ombre des bois commençait à envahir.

La Madeleine était déjà plongée dans les ténèbres, tandis que les vastes plaines qui lui faisaient face, de l'autre côté de la Seine, conservaient assez de jour ou de crépuscule, pour que les formes et les couleurs des objets fussent encore distinctes dans le tableau calme et harmonieux du paysage.

Deux femmes se trouvaient en ce moment accoudées sur la balustre d'une fenêtre du premier étage, qu'elles avaient ouverte avec précaution.

— Mademoiselle, dit une de ces deux femmes, il faut nous retirer d'ici, croyez-moi!

— Il fait trop sombre pour qu'on nous voie, répondit l'autre; et, d'ailleurs, qui pourrait nous voir?

— Que sais-je? nous ne sommes pas seules dans cette forêt.

— Qu'importe! des bûcherons, des braconniers, des chasseurs...

— Des chasseurs, oui, des chasseurs; c'est ce que je crains le plus.

— Quel mal peuvent-ils nous faire?

— A coup sûr, ils ne nous tueraient pas comme des biches.

— Je voudrais bien, moi, qu'un de ces chasseurs passât près de nous.

— Et s'il en passait un tout à l'instant, que feriez-vous, s'il vous plaît?

— Je l'appellerais et lui parlerais.

— Vous oseriez! Parler à un homme qu'on n'a jamais vu, qu'on ne connaît pas, même de nom, qui peut être un très méchant garçon...

— Sinon un fort honnête et serviable.

— Vous avez, mademoiselle, des hardiesses que je ne comprends pas.

— La belle affaire, que de parler à quelqu'un !

— Mais çà, que lui diriez-vous à ce quelqu'un ?

— Je lui demanderais d'abord en quel lieu nous sommes.

— A quoi bon ? Aussi bien ne le savons-nous pas ?

— *Il* m'a dit que nous étions à Charenton ! reprit la jeune fille, secouant la tête en signe de doute.

— A Charenton ou autre part, je ne

m'en soucie pas, puisque c'est la volonté de monsieur votre père...

— Il est vrai!

— Puisque M. le comte de Chantemerle doit venir nous rejoindre ici...

— Tu as raison, Thérèse.

— Puisque nous devons d'un jour à l'autre retourner au château en Dauphiné.

— Je ne le désire pas! dit l'autre avec un soupir, en ayant l'air de se parler à elle-même.

— Vous ne le désirez pas? vous ne désirez pas revoir ce cher pays, que nous avons quitté depuis plus de quatre ans, à la mort de votre mère?

— Oh! combien je désire, au contraire, me retrouver à Chantemerle, auprès de mon père! Mais...

— Mais...

— Tu comprends; je voudrais qu'IL fût avec nous, et j'ai peur qu'*Il* n'y soit pas.

— M. Breton?

— Oui, M. Louis Breton, qui sera certainement retenu à Paris, hélas!

— Pourquoi cela ? Qui vous l'a dit ? Il m'a dit le contraire, lui.

— Il t'a dit qu'il nous accompagnerait à Chantemerle ?

— Sans doute.

— Qu'il y resterait avec nous ?

— Évidemment.

— Toujours ?

— Toujours ! toujours ! Est-ce qu'on peut répondre de soi et des événements ?

— Des événements, non ; mais de soi, oui.

— Vous êtes bien heureuse, mademoiselle, de pouvoir répondre de vous!

— Eh bien! Thérèse, interrompit-elle en soupirant, j'ai l'idée qu'il n'ira point en Dauphiné.

— Vous avez l'idée?... Songe creux que cela!

— On a des pressentiments, vois-tu, quand on passe des jours entiers et des nuits, de longues nuits à réfléchir!

— Les nuits sont faites pour dormir, mademoiselle, et les plus belles réflexions ne tiennent pas lieu de sommeil.

— Comment veux-tu que je dorme?

— Eh! vraiment, je veux que vous dormiez! Mais vous n'en faites rien, je m'en suis aperçue..... Vous poussez des soupirs à fendre un marbre, vous vous agitez dans votre lit, ainsi qu'une âme en peine qui demande des prières; vous pleurez même quelquefois...

— Non, je ne pleure pas, Thérèse, surtout si M. Louis Breton est venu...

— Ne vient-il pas tous les soirs? Il n'aurait garde d'y manquer.

— Cependant il n'est pas encore venu

ce soir, et je serais fort étonnée s'il venait...

— Étonnée ?

— Étonnée, ce qui ne veut pas dire que j'en fusse chagrine. Mais tu vois qu'il ne se hâte guère ?

— Il n'a pas l'habitude d'être ici avant neuf heures, et il tarde quelquefois jusqu'à dix.

— Quelle heure est-il donc?

— Sept heures, peut-être sept heures et demie.

— Que le temps est long! je n'aurai jamais la patience d'attendre...

— Jusqu'à ce que M. Breton soit arrivé? Eh bien! n'attendez pas, mademoiselle; tâchez de vous distraire et de penser à autre chose.

— Crois-tu qu'il soit si facile de penser à autre chose, quand on pense...

— Vous pensez à M. Breton? Vous y pensez sans cesse! vous y pensez trop!

— C'est bien naturel; il m'apporte des nouvelles de mon père, et il est le seul au monde qui semble s'intéresser à moi sur la terre.

— Vous ne me comptez pour rien, donc!

— Toi, ma bonne Thérèse, je n'ignore pas comme tu m'es attachée, et cette affection que tu me portes dès l'enfance, je la paie d'une semblable et égale affection.

— Tenez, mademoiselle, je n'en suis pas moins jalouse de M. Breton.

— Tu railles !

— Jalouse de l'intérêt qu'il vous inspire, ce brave jeune homme qui s'est dévoué pour nous faire sortir de prison !

— Il n'y a pas là un grand dévoûment !

La jeune fille, qui affectait de ne pas prendre au sérieux le dévoûment de M. Breton, se repentit aussitôt du doute injuste qu'elle avait exprimé à cet égard.

La rougeur subite qui couvrit ses joues témoignait de ce repentir, mais la nuit était trop obscure pour que Thérèse vît rougir mademoiselle Louise de Chantemerle.

— Ce serait de l'ingratitude, mademoiselle, dit Thérèse, si vous étiez sincère en parlant de la sorte.

— Je mérite ce reproche, reprit Louise

en balbutiant; mais aussi, tu t'exaltes, tu chantes les louanges de M. Louis Breton, comme s'il avait passé dans le feu pour nous !

— Je n'aime pas à vous entendre diminuer la part de reconnaissance que vous lui devez.

— Je suis, je te jure, très reconnaissante; mais enfin il ne s'est pas fait tuer pour nous.

— Vous seriez donc bien aise qu'il se fût fait tuer, ce brave jeune homme?

— Je ne dis pas cela !... Tu me fais

dire tout le contraire de ce que je veux dire.

— Je ne vous fais rien dire, mademoiselle ; seulement, vous cachez votre jeu.

— Je cache mon jeu ! Quel jeu ?

— Vous jouez l'ingrate, ce soir, parce que M. Breton vous paraît être en retard, et que vous l'accusez au fond du cœur de marquer moins d'empressement ; mais, à parler franc, vous jugez comme moi ce qu'il a fait pour notre délivrance...

— Il a remplacé M. le pasteur Cor-

nouailles, qui s'est trouvé empêché, voilà tout.

— Voilà tout! n'est-ce rien que de s'exposer à être pris par les archers du guet, conduit à la geôle du Châtelet, reconnu pour un protestant, accusé de rapt et condamné, sur ce fait, à la prison, aux galères, peut-être au gibet!

— Fi donc! un gentilhomme!

— Ah! je ne savais point que M. Breton fût gentilhomme!

— Il l'est, il doit l'être! il en a la mine, et j'en jurerais presque!

— Soit! j'en reviens à son action, qui sent bien son gentilhomme, en effet. Tout est préparé pour notre fuite, avec tant de bonheur qu'on n'oserait pas la retarder d'un jour, d'une heure; nous sommes averties; nous devons, à minuit, quitter notre cellule, descendre dans le cloître, traverser le jardin, ouvrir une porte qui communique avec la rue et monter dans un carrosse qui nous attend. Les choses se font ainsi qu'elles ont été convenues : nous voilà enfin arrivées à cette petite porte. Comme nous tremblions, mademoiselle, en mettant la clé dans la serrure !

— J'étais si troublée, que je ne me souviens plus de rien.

— Quoi ! vous avez oublié le bruit qui venait de la rue voisine, ces chants, ces rires, ces cris, ces éclats ! Nous étions sur le point de nous enfuir et de rentrer dans notre cellule.

— C'est comme un songe pour moi, te dis-je, et ma mémoire n'en a gardé que des traces confuses et à demi-effacées.

— Tout au contraire, ces souvenirs sont encore si présents à mon esprit, qu'il me semble être encore à ce moment-là.

— Je me rappelle pourtant l'apparition de M. Louis Breton.

— Il nous a bien fait peur ! je l'ai pris d'abord pour un coupeur de bourses.

— Pas moi ; j'ai cru que c'était un sergent.

— Un sergent, oui, quand il se tenait debout, immobile, dans l'ombre ; mais quand il s'est détaché du mur, quand il a fait un pas vers nous, quand son manteau s'est entr'ouvert...

— Sa démarche était si noble et si dégagée ! je n'ai plus eu peur !

— Je m'étais persuadée que ce devait être le chevalier du guet en personne.

— Oh! le chevalier du guet ne saurait avoir une si belle apparence! il est plus vieux aussi, certainement! J'ai pensé que ce pouvait être quelque gentilhomme, quelque seigneur de la cour, tels que ceux qui venaient, à la place Royale, chez ma tante de La Tour du Pin.

— Un seigneur de la cour n'a pas meilleur air, je l'avoue, et je doute fort que M. Breton soit, comme il l'a dit, un simple clerc de procureur.

— N'as-tu pas compris qu'il disait cela, pour se divertir ? Les clercs de procureur ne sont pas faits de la sorte.

— Il a des mains si blanches, si polies,

si bien ordonnées, qu'il se garde sans doute de les tacher d'encre.

— Il est mis de si galante façon ; il porte de si riches dentelles, de si beaux habits, de si merveilleux linge !...

— Tant de rubans, tant de plumes, tant de nœuds !...

— Qu'on dirait un seigneur... Je me suis demandé quelquefois comment M. Louis Breton avait pu s'habiller en gala pour venir, en pleine nuit, prêter son assistance à notre fuite du couvent.

— Il ne s'était point habillé de cette ma-

nière, tout exprès pour l'expédition; car, nous a-t-il dit, il se trouvait dans une assemblée au Marais, quand il a reçu avis de se rendre à la hâte derrière le mur du jardin de l'Ave-Maria pour nous recevoir à notre sortie, en l'absence de M. le pasteur Cornouailles.

— Es-tu bien sûre qu'il nous ait donné tous ces détails dans le moment ?

— Non pas dans le moment même, mais quand il nous eût fait monter en carrosse et s'y fut assis auprès de nous.

— J'étais si troublée, que je ne me rappelle pas ce qui s'est passé !

— C'est alors seulement qu'il a parlé, car il n'avait rien dit jusque-là, si ce n'est que quand vous lui demandâtes à voix basse : « N'est-ce pas vous, monsieur, qu'il faut suivre ? » Il répondit sur-le-champ, avec une très gracieuse salutation : « Oui, madame, s'il vous plaît. » Là-dessus, nous entrâmes dans le carrosse et il y eut, entre nous, un assez long intervalle de silence.

— C'est moi qui le rompis, pour m'informer de l'endroit où nous allions.

— Il fut toujours fort réservé en ses réponses, à ce point que j'aurais eu défiance s'il n'eût parlé de M. votre père en homme qui le connaît assez particulièrement

— Il parla ensuite de M. le pasteur Cornouailles, chez lequel il avait ordre de nous conduire.

— Je m'étonne, toutefois, qu'il ne nous y ait pas conduites.

— La mémoire me revient à ce sujet : après deux heures de route, nous nous arrêtâmes pour changer de chevaux, et M. Louis Breton, qui était descendu seul du carrosse où nous ne bougions pas, apprit que le pauvre pasteur avait été saisi et mené en prison.

— Voilà comme on traite les pauvres fidèles de la religion réformée! Il faut

savoir gré à M. Breton de nous avoir mises en lieu de sûreté.

— Nous avons fait assez de chemin cette nuit-là pour qu'on ait perdu notre trace, Dieu merci !

— Nous ne sommes pourtant pas trop éloignées de Paris, à Charenton !

— Le carrosse n'y est venu qu'après bien des détours, il est vrai ; car il fallait bien donner le change aux gens de police, qui n'ont pas manqué de nous poursuivre. Je n'étais jamais allée à Charenton auparavant, si ce n'est la première fois que je vins à Paris avec mon père, qui m'amenait

chez ma tante. Il voulut visiter M. le pasteur Cornouailles, lequel était déjà un des ministres du grand temple de Charenton.

— A propos du grand temple, pourquoi ne le voyons-nous pas ?

— Il est caché probablement derrière ces arbres.

— Pourquoi, du moins, n'entendons-nous pas sonner les cloches ?

— Le vent emporte le son... Mais je n'avais pas ouï dire qu'il y eût une forêt à Charenton ?

— Il y a des arbres tout alentour ; nous ne savons point si c'est une forêt.

— Oh ! c'est une grande forêt. Ce matin, tu dormais encore, et je n'avais pu fermer l'œil de la nuit. Je me suis levée sans bruit ; j'ai entr'ouvert les volets d'une fenêtre qui regarde le bois, pour respirer l'air frais. Ma vue s'égarait distraitement à travers les feuillages ; soudain, j'ai entendu aboyer des chiens et sonner du cor. C'était une chasse qui passait. J'ai distingué au loin, dans une clairière, des piqueurs à cheval.

— Vous avez des secrets pour moi, mademoiselle, c'est mal.

— Je ne te l'ai pas dit, parce que j'ai craint que tu m'adressasses des reproches que je m'adressais moi-même.

— Quels reproches ?

— Tu sais que M. Louis Breton nous a fait promettre de ne pas nous montrer aux fenêtres, et de les tenir fermées le jour, autant que possible. On n'aurait, en effet, qu'à nous voir, à nous reconnaître, à découvrir seulement notre retraite, mon Dieu! on nous reconduirait de force à l'Ave-Maria, et j'en mourrais de chagrin.

— Mais enfin on ne nous a pas vues; les chasseurs ne pouvaient nous voir.

— Il y en a deux qui se sont approchés de la maison.

— Et ils vous ont aperçue à la fenêtre?

— J'en ai belle peur. Ce n'étaient pas des chasseurs ordinaires; ils avaient l'un et l'autre une grande mine; ils portaient de magnifiques habits; ils montaient des chevaux superbes...

— Vous auriez dû me réveiller pour voir cela, mademoiselle!

— Ils étaient tous deux en deuil, et j'eus le temps de les examiner à loisir, parce qu'ils mirent pied à terre pour causer plus

commodément à voix basse, sans craindre d'être entendus.

— Vous avez entendu pourtant, vous, ce qu'ils disaient?

— Quelques mots à peine, auxquels je ne compris rien ; il s'agissait de certaine affaire fort secrète, comme si ce fût un complot; car, plusieurs fois, celui des deux qui paraissait d'une condition et d'un rang supérieurs retint l'autre par la manche, en l'invitant à baisser la voix.

— Et quand ils vous virent, ils crurent que vous les écoutiez?

— Peut-être!... Leurs yeux se tour-

nèrent simultanément de mon côté et se fixèrent sur moi...

— Que firent-ils quand ils vous eurent vue ?

— Je ne sais, car je me retirai précipitamment de la fenêtre, et quand j'y revins, au bout d'un quart d'heure, pour me rendre compte de mon imprudence, les deux chasseurs s'en étaient allés.

— Ou bien ils vous épiaient, cachés dans un fourré.

— J'étais dans des transes effroyables, et je tremblais à chaque instant qu'on ne frappât à la porte.

— On aurait eu beau frapper, nous n'eussions point ouvert.

— Assurément ; mais ces chasseurs-là avaient la mine de gens qui n'attendent pas longtemps devant une porte fermée.

— Ils eussent attendu longtemps, toutefois, à moins qu'ils ne l'enfonçassent.

— Enfin ils sont partis, et comme je ne les ai pas revus de toute la journée, j'espère qu'ils ne reviendront pas.

— Ils vous ont donc parlé? Vous auraient-ils fait des menaces?

— Des menaces? oh! que non pas; mais ils m'auraient parlé volontiers.

— Qui vous le donne à penser?

— L'un a souri en me regardant; l'autre a fait le simulacre de m'envoyer un baiser avec la main.

— Voilà un impertinent bien hardi! J'aurais voulu être là pour lui dire son fait.

— Il t'eût répondu, sans doute, en renouvelant sa pantomime familière. C'est un homme de qualité, j'imagine, et ces personnes-là se croient tout permis. D'ail-

leurs, on ne peut deviner ici que je suis la fille du comte de Chantemerle.

— Et moi, votre humble servante, après avoir été votre sœur de lait.

— Thérèse, n'es-tu pas mon amie, mon amie d'enfance?

— Oh! mademoiselle, il est bien vrai que je vous aime plus que tout au monde; mais je n'oublie pas la distance qui nous sépare, et que votre généreux cœur daigne parfois oublier.

— Va, Thérèse, si la noblesse de l'âme

témoigne de la noblesse du sang, tu es ma véritable sœur.

— Je veux l'être, du moins, mademoiselle, par ma fidélité à vous servir.

Mademoiselle de Chantemerle ne répondit pas ; elle écoutait.

On n'entendait que des cris d'oiseaux de proie dans les profondeurs ténébreuses de la forêt.

Du côté de la rivière, qui coulait lentement entre ses rives marécageuses, on n'entendait, parmi les bruits imperceptibles de l'air, que la plainte monotone des

crapauds et le vol léger des insectes nocturnes.

La jeune fille entendait cependant autre chose.

Elle entendait, au fond des bois, le galop d'un cheval.

— A quoi pensez-vous, mademoiselle? lui demanda Thérèse, n'entendant pas encore un bruit vague et lointain qui retentissait au fond du cœur de sa compagne.

— C'est lui! s'écria mademoiselle de Chantemerle. Entends-tu?

— Les coups de cognée d'un bûcheron peut-être, le roulement d'une charrette de fagots.

— Comment? tu ne reconnais pas là les pas d'un cheval, de deux chevaux qui galopent.

— Non, vos oreilles vous trompent... J'entends bien le bruit que vous me dites, mais ce n'est pas un cheval...

— Mes oreilles, mon cœur ne me trompent pas... Écoute!... j'ai appris à m'y connaître, j'entends cela tous les soirs! Maintenant il n'y a plus de doute possible... C'est lui! c'est lui!

— Ce sont des cavaliers, en effet, mais viennent-ils de ce côté? Oui, ce me semble, ils s'approchent !

— Incrédule que tu es! Tu peux m'en croire, quand je te dis que c'est bien lui.

Mademoiselle de Chantemerle avait déjà quitté la fenêtre, et elle se dirigeait dans l'obscurité vers l'escalier pour aller à la rencontre des cavaliers qui étaient encore à une assez grande distance.

Thérèse la suivit, sans pouvoir la rejoindre et l'arrêter.

— Mademoiselle, lui criait-elle, atten-

dez, je vous en prie, que j'aie allumé un flambeau.

— On croirait qu'il se hâte plus encore qu'à l'ordinaire, se disait la jeune fille en courant vers la porte de l'enclos. A-t-il donc quelque heureuse nouvelle à m'annoncer ?

— Mademoiselle, de grâce, patientez un moment : il n'arrivera pas avant dix minutes.

— La clé ! Qu'as-tu fait de cette clé? Donne-la, je t'en conjure.

— Que vous êtes imprudente ! courir

ainsi dans les herbes, au risque d'être piquée par un serpent.

Mademoiselle de Chantemerle, toute tremblante d'impatience, toute radieuse de joie, était déjà devant la porte fermée de l'Ermitage, et frappait dessus avec ses petites mains, comme si quelqu'un se trouvait là pour ouvrir.

IV

Le sous-gouverneur du prince.

Les deux cavaliers, qui arrivaient au trot, en se suivant à peu de distance l'un de l'autre, n'étaient plus qu'à quelques portées de fusil de l'Ermitage de la Made-

leine, quand ils entendirent de loin le galop d'un cheval derrière eux.

— Monseigneur ! Monseigneur ! s'écria celui qui allait à la suite de l'autre.

Ce dernier, que sa marche rapide n'empêchait pas de prêter l'oreille à tous les bruits, avait tressailli de surprise et d'inquiétude en reconnaissant que le cavalier qui galopait ainsi, à travers la forêt, venait du côté de Fontainebleau.

Il pensa que ce cavalier, qui tenait la même route que lui, avait le projet de le rejoindre.

Était-ce un ami ? était-ce un ennemi ?

Dans le doute, il fallait l'attendre ou bien l'éviter. Ce second parti à prendre eût été conseillé par la prudence ou par la peur.

Le jeune homme se demanda un instant ce qu'il devait faire; il n'hésita pas à choisir le parti le moins prudent et le plus courageux.

Il avait ralenti la marche de son cheval: il l'arrêta tout à fait, en tournant bride, au milieu du chemin.

— Monseigneur, lui dit avec émotion son domestique, il y a quelqu'un à votre poursuite!

— Je veux voir qui ce peut être! reprit le jeune homme, qui avait tiré son épée.

— Mais, monseigneur, si c'étaient des voleurs! répliqua l'autre, qui voulut se placer en avant, le pistolet au poing.

— Éloigne-toi, Moufle, car tu me couvres mal à propos, et je veux leur parler en face.

— Monseigneur, il y a des gens qui ont de si perfides intentions!

— Tu t'effrayes à tort, mon pauvre Moufle; nous sommes deux, et c'est un

seul cavalier qui s'en vient vers nous, à moins qu'ils ne soient plusieurs sur le même cheval, comme les quatre fils Aymon.

— Je serais plus tranquille, monseigneur, si Votre Altesse Royale était entrée à l'Ermitage ?

— Dieu me garde de causer quelque ennui à cette chère demoiselle !... J'entends que personne au monde ne sache ou ne soupçonne que je la viens voir secrètement et que m'intéresse tant à elle.

En ce moment, la lune, qui était cachée par de hautes futaies, se dévoila tout à

coup en s'élevant au-dessus de la cime des arbres, et sa lumière bleuâtre, traversant une clairière entrecoupée de grandes ombres, enveloppa les deux cavaliers qui stationnaient au milieu du chemin et qui semblaient en défendre le passage.

Le plus jeune des deux annonçait bien, par son extérieur noble et fier, qu'il était le maître. L'autre, au contraire, par sa contenance humble et respectueuse, avait à cœur de marquer la distance sociale qui le séparait de son compagnon.

Ce personnage, dont le menton imberbe, le teint frais et pur, les traits à

peine formés, la physionomie douce et ouverte, accusaient une extrême jeunesse, pouvait cependant s'attribuer un âge bien supérieur à celui qu'il paraissait avoir, car il n'avait guères que seize ans ; mais sa taille moyenne, élégante et bien prise, ses épaules larges, sa poitrine proéminente, ses membres robustes ; en un mot, tout l'ensemble de sa belle et vigoureuse constitution, témoignait de sa force de corps, comme de l'énergie de son moral.

On lui aurait donné au moins vingt ans, n'eussent été l'expression enfantine de son visage et le duvet qui couvrait ses joues blanches et roses, la timidité de son regard et le timbre cristallin de sa voix.

Il était entièrement vêtu de deuil, de même que son écuyer; mais quelque soin qu'il eût pris de ramener son costume à la plus sévère simplicité, il n'avait pas songé que la beauté des étoffes, des rubans, des plumes et des dentelles qui composaient ce costume, en trahissait inévitablement la richesse.

Il montait d'ailleurs une jument admirable, à la robe isabelle; c'était un genêt d'Espagne, du plus grand prix on n'en voyait de semblables que dans les écuries du roi.

Le cavalier inconnu, que ce beau jeune homme attendait de pied ferme, avait

poussé sa monture avec moins d'empressement, lorsqu'il eut cessé d'entendre le trot des deux chevaux qu'il s'efforçait d'atteindre.

Il continuait toutefois à suivre au hasard, malgré une obscurité profonde, la route où il s'était engagé.

— Halte-là ! lui cria le jeune homme, d'une voix qu'il s'efforçait de rendre mâle et menaçante.

— Ah ! monseigneur, c'est vous ? répondit aussitôt une voix qu'il ne reconnut pas.

Et le cavalier, qu'on ne voyait pas en-

core dans les ténèbres, mais qui pouvait déjà distinguer à la clarté de la lune ceux auxquels il s'adressait, se mit en devoir de modérer l'ardeur de son cheval, qu'il eut beaucoup de peine à faire changer d'allure et qui s'arrêta enfin en piétinant, tout blanc d'écume, vis-à-vis des autres.

— C'est M. de Périgny? dit à voix basse l'écuyer que le sentiment des convenances fit reculer à dix pas en arrière.

— M. de Périgny? répéta le jeune homme, avec un accent de dépit bien prononcé.

— Lui-même, monseigneur reprit le

nouveau venu qui cherchait un exorde pour entrer en matière, et qui se sentait assez embarrassé de la mission qu'il avait à remplir.

— Il est bien heureux que je ne vous aie pas tué, car je croyais avoir affaire à un voleur!... Mais, pour Dieu! que venez-vous faire à cette heure dans la forêt?

— Je viens avertir Votre Altesse que M. son gouverneur la demande.

— M. le marquis de Monchevreuil voudra bien attendre, s'il lui plaît, que je sois de retour de ma promenade.

— Il attendra certainement, monseigneur; mais il fallait que Votre Altesse fût prévenue...

— De quoi, je vous prie?

— Qu'il est arrivé un courrier de Versailles avec une lettre du roi; que M. de Monchevreuil qui a reçu cette lettre, s'est présenté aux appartements de Votre Altesse pour la voir; qu'on lui a répondu, suivant vos ordres, que Votre Altesse reposait; qu'il a fort insisté pour entrer, mais que je m'y suis opposé, en prétextant votre état de malaise...

— Enfin, M. de Monchevreuil s'est re-

tiré, et me laissera dormir jusqu'à demain!

— Il s'est retiré de très méchante humeur, et je ne doute pas qu'il n'en écrive au roi.

— En vérité je n'aurai pas le droit de dormir sans qu'on s'en vienne troubler mon sommeil!

— Voilà bien ce que j'ai dit à M. le gouverneur; mais il a répondu qu'un ordre du roi était plus fort que tout, et ne souffrait pas de remise.

— M. de Monchevreuil devrait com-

prendre que je suis hors de page, et que les fils de France, à l'âge où je suis, n'ont plus de gouverneur qu'à titre honoraire.

— C'est bien là comme je l'entends, monseigneur; mais M. de Monchevreuil prétend avoir des ordres particuliers du roi.

— J'ai beaucoup de respect pour les ordres de Sa Majesté, et je m'y soumettrai humblement, dès que Sa Majesté daignera me les transmettre elle-même.

— M. de Monchevreuil ne reviendra donc que demain pour parler à Votre Altesse.

— Eh bien ! soit ; il sera temps de savoir demain ce qu'il avait à nous dire ce soir.

— Il reviendra de grand matin, monseigneur.

— Bon ! M. de Monchevreuil permettra que je sois éveillé, j'imagine.

— Assurément, monseigneur, mais comme Votre Altesse a dit qu'elle irait à Paris...

— Oui, sans doute, j'y veux aller demain, cette nuit même...

— Votre Altesse a donné des ordres

pour que sa voiture l'attendît à minuit...

— Je change d'avis, je partirai à cheval.

— A cheval, monseigneur? c'est une horrible fatigue que vous affrontez là! Seize lieues!

— J'en ai fait davantage en chassant dans les bois de Chantilly.

— Mais, monseigneur, pour revenir ici, ce sont encore seize lieues!

— Est-ce qu'il manque de chevaux à Paris, si le mien ne peut plus me porter?

— Mais, monseigneur, M. de Monchevreuil, qui va se présenter demain à la porte de votre chambre !...

— On lui dira que je dors et que j'ai défendu d'ouvrir.

— Il ne s'en ira pas, monseigneur, ou, s'il s'en va, ce sera pour revenir une heure après.

— Vous lui direz, monsieur de Prigny, que je me suis rendormi de rechef, en vous recommandant de ne pas souffrir qu'on entre chez moi sans mon agrément.

— Ah ! monseigneur, M. de Monche-

vreuil verra bien qu'on lui cache quelque chose !

— Qu'il le voie, pour Dieu ! et me laisse en repos !

— Il écrira au roi sur-le-champ, monseigneur !

— Qu'il écrive !

— Il croira que Votre Altesse est gravement malade !

— Qu'il le croie !

— Il mandera votre médecin ordinaire !

— Qu'il le mande !

— Il interrogera vos gentilshommes, vos valets de chambre, tous vos gens !

— Qu'il interroge !

— Et si vous êtes à Paris, monseigneur, contre la volonté du roi ou du moins sans sa permission !

— Si je suis à Paris, je ne serai pas à Fontainebleau, m'est avis.

— Mais, monseigneur, que ferons-nous, que dirons-nous ?

— Vous direz, vous ferez ce que vous avez fait, ce que vous avez dit, quand je

venais de Chantilly à Paris, avant d'être envoyé à Fontainebleau.

— C'est bien différent, monseigneur : M. de Monchevreuil était à la cour à cette époque, et j'avais seul, en sa place, le soin de veiller sur Votre Altesse.

— Veillez encore de cette façon, mon cher Périgny, je ne m'y oppose pas.

— Ah! monseigneur, vous voulez donc que je tombe dans la disgrâce du roi!

— Quelle disgrâce? Je vous répète, mon cher Périgny, que M. de Monchevreuil n'est mon gouverneur que de nom, comme

vous êtes, de nom aussi, mon sous-gouverneur, car j'ai seize ans, et les princes du sang, à cet âge, se gouvernent eux-mêmes, ce me semble ; à cet âge, quand ils sont rois ils règnent !

— Si Votre Altesse m'accordait au moins l'honneur de l'accompagner ?

— Non, monsieur de Périgny, vous devez, vous, quelque considération à votre titre de sous-gouverneur, si, moi, je ne lui dois rien. Voici Moufle qui fera bien mieux mon affaire.

— Je m'afflige, dit M. de Périgny, blessé de se voir en parallèle avec Moufle ; oui,

je m'afflige, monseigneur, de ce que vous êtes seul avec un valet de chambre.

— Ce valet de chambre est aussi brave, aussi ingénieux, aussi discret, aussi dévoué que possible.

— Si j'étais près de vous, monseigneur, je serais plus assuré qu'il ne vous arrivera rien de fâcheux...

— Je vous remercie de cette sollicitude, mon cher Périgny, mais je n'ai que faire de vous.

— Si le roi avait su que vous étiez allé à la réunion des Templiers de la rue de Jouy...

— Vous êtes garant que je n'y ai pas fait de mal, puisque vous vous y trouviez...

— J'en conviens, monseigneur; mais en quelles transes j'étais pendant deux jours, ne sachant ce que Votre Altesse était devenue depuis!...

— Monsieur de Périgny, interrompit le prince avec un ton d'autorité ferme et calme, voici votre route et voilà la mienne. Adieu, je serai de retour demain dans la soirée; faites en sorte que M. de Monchevreuil attende jusque-là mon bon plaisir; sinon, à la grâce de Dieu!

En parlant ainsi, le prince s'était rap-

proché de M. de Périgny, qui hésitait à tourner bride et qui ne se résignait pas encore à se voir supplanté, lui, sous-gouverneur du comte de Vermandois, par un simple valet de chambre.

— Quoi! monseigneur, vous me chassez! dit-il avec une douloureuse insistance.

— Mon cher Périgny, répondit le prince avec un air affectueux, j'apprécie votre dévoûment, et je ne me priverais pas volontiers d'un autre tel que vous; mais, encore une fois, vous ne pouvez pas ici m'être utile, et je ne veux point engager davantage votre responsabilité.

M. de Périgny comprit que sa présence était importune pour le prince, et il se décida, non sans soupirer, à s'en retourner seul au château de Fontainebleau.

Il salua profondément le comte de Vermandois et s'en alla plus lentement qu'il n'était venu : il tournait parfois la tête, dans l'espoir que le prince le rappellerait.

Celui-ci attendit, pour continuer sa route, que son sous-gouverneur se fût éloigné et eût disparu dans l'ombre de la forêt.

— Ce pauvre Périgny m'est bien atta-

ché, dit le prince en rejoignant son valet de chambre. J'ai senti presque un remords de le renvoyer ainsi, car il s'en va le cœur gros et les larmes aux yeux.

Moufle, à qui le prince s'adressait, ne répondit rien, et resta immobile sur son cheval.

— Je lui sais gré de sa bonne intention ; il est venu lui-même m'annoncer l'arrivée d'une lettre du roi, qui paraît me concerner..... Que ferais-tu à ma place, Moufle ?

— Monseigneur, je retournerais au château le plus tôt possible.

— Ah ! que tu parles bien là sans savoir! Tu veux que je m'en retourne, quand elle m'attend !

— Je ne le veux pas, monseigneur, je vous dis seulement ce que je ferais, si j'avais l'honneur d'être à la place de Votre Altesse Royale.

— Tu n'as donc jamais aimé, Moufle !

— Jamais, monseigneur ! répliqua naïvement l'honnête et digne valet de chambre, qui ne comprit pas cette question et qui n'essaya pas de la comprendre.

— Nous irons d'abord à l'Ermitage de

la Madeleine, et je prendrai un parti en revenant.

Le comte de Vermandois, absorbé dans ses préoccupations, et impatient pourtant d'arriver là où il savait être attendu avec impatience, donna un coup d'éperon à son cheval, qui partit au grand trot.

Moufle piqua des deux en même temps et suivit son maître.

Pendant tout le temps que dura la conférence du prince avec M. de Périgny, mademoiselle de Chantemerle avait passé successivement par toutes les phases de la joie, de l'espoir, de l'inquiétude et de l'effroi.

Elle écouta d'abord avec une émotion inexprimable le trot des chevaux qui s'approchaient ; elle compta tout bas les minutes qui la séparaient du moment où les deux cavaliers mettraient pied à terre devant la porte de l'Ermitage.

Tout à coup les deux chevaux s'étaient arrêtés, sans doute à peu de distance, car le bruit de leur marche avait cessé, et l'on distinguait encore par intervalles celui de leur piétinement à la même place.

Était-il arrivé quelque malheur ? Un cavalier avait-il été désarçonné ? Un cheval venait-il de s'abattre.

Mademoiselle de Chantemerle prêtait l'oreille avec angoisse et cherchait à démêler la cause de cette subite mésaventure, qu'elle ignorait.

Mais elle sent renaître ses espérances, quand elle entend, quand elle croit reconnaître le galop d'un cheval qui dévore l'espace et qui se dirige évidemment vers l'Ermitage. Ce cheval, elle n'en doute pas, c'est le cheval de Louis Breton !

Quels étaient donc les deux chevaux qui ont précédé ce dernier et qui semblent restés en chemin ?

Peu lui importe ; elle ne s'intéresse qu'à

un seul cavalier, et ce cavalier est inévitablement celui qui galope avec tant de rapidité sur la route de Fontainebleau à Valvins.

Mais le galop cesse ; le cheval s'arrête a l'endroit même où les deux premiers chevaux doivent s'être également arrêtés.

Que se passait-il? Mademoiselle de Chantemerle, émue, inquiète, croit à un malheur.

Elle se persuade qu'elle a entendu des cris, des plaintes, des gémissements.

Elle saisit seulement par intervalles les

éclats de deux voix qui alternent et se répondent.

Mademoiselle de Chantemerle s'imagine alors que Louis Breton est tombé dans les mains des brigands, qu'il se défend contre leurs attaques, qu'il va succomber sous leurs assauts.

Que faire ? Appeler du secours, répandre l'alarme, s'armer, courir elle-même !

Projets insensés, qui lui traversent l'esprit à la fois et qui la désolent par leur impuissance.

— O mon Dieu ! dit-elle en s'appuyant

contre la porte de l'enclos qui n'a pas encore été ouverte : ils l'assassinent peut-être !

— Enfin la voici, cette maudite clé ! dit Thérèse, accourant un flambeau à la main. Je l'avais si bien cachée, que j'ai failli ne la pas retrouver. Il eût fallu enfoncer la porte, sinon sauter par-dessus le mur.

— Je n'entends plus rien ! murmurait mademoiselle de Chantemerle, qui ne prenait pas garde au babil joyeux de Thérèse, et qui concentrait ses facultés auditives sur des bruits extérieurs et lointains.

Elle était prête à tomber sans connaissance en s'affaissant sur elle-même. Thérèse la soutint.

— Qu'avez-vous, mademoiselle? vous allez vous trouver mal!

Mademoiselle de Chantemerle ne put répondre; ses yeux s'étaient voilés de larmes; ses oreilles bourdonnaient au sifflement de ses artères; une sueur froide baignait son front.

— Ils l'ont tué! dit-elle à voix basse en retenant ses sanglots. Je ne le verrai plus!

— Qui a-t-on tué? demanda vivement

Thérèse. Qui ne verrez-vous plus? Votre père?

— Non. M. Louis Breton!

— M. Louis Breton! Est-ce un songe, un pressentiment, un pronostic?

— Hélas! c'est la réalité! répondit-elle en proie à une douloureuse exaltation : il a rencontré sur son chemin une embuscade; il s'est vaillamment défendu. J'ai entendu le bruit des épées, puis les voix des assassins, puis les cris plaintifs de la victime!...

— Mais vous rêvez, mademoiselle; je ne sais quelle illusion vous abuse!

— Plût au ciel ! je te dis que j'ai tout entendu... J'étais là et j'écoutais !

— Et moi, je n'étais pas loin de vous, et je n'ai rien entendu, rien, absolument rien.

— Écoute !..... On parle encore ! interrompit-elle en se redressant d'un bond. Ouvre ! ouvre cette porte !

— Dieu m'en préserve, mademoiselle ! Vous dites qu'il y a des brigands, qu'on vient de tuer un homme?... Je n'ouvrirai certes pas, je ne vous exposerai pas à un pareil danger !

— Mais s'ils ne l'ont pas tué, si l'on peut

lui venir en aide, s'il m'appelle!... Ouvre, je te l'ordonne.

— Pour cette fois, je ne vous obéirai pas... Louise, au nom de votre père, je vous adjure, moi, de rentrer dans la maison!

Cette injonction fut prononcée avec tant de vigueur et tant de solennité, que mademoiselle de Chantemerle se sentit subjuguée et ne fit aucune difficulté de s'y soumettre, malgré sa force d'âme, malgré la trempe énergique de son caractère.

Elle se laissa entraîner sans résistance

par Thérèse, qui la conduisit dans la salle du rez-de-chaussée.

Mademoiselle de Chantemerle, pâle, les yeux hagards, tomba sur un pliant et y demeura immobile, tandis que Thérèse, qui craignait une attaque de la part des malfaiteurs que la forêt recélait en grand nombre à cette époque, fermait soigneusement les volets, assujétis en dedans par de grosses barres de fer.

Thérèse était une robuste fille qui conservait encore dans ses allures et dans ses mouvements la rudesse presque grossière de ses compagnes de village. Elle avait passé son enfance et une partie de sa jeu-

nesse dans les champs; mais, néanmoins, elle n'avait jamais cessé d'être en relation familière avec mademoiselle de Chantemerle, qu'elle nommait sa sœur de lait, parce que sa mère, bonne paysanne du hameau de Favre, en Dauphiné, avait eu l'honneur, disait-elle, une fois dans sa vie, de donner le sein à la fille du comte de Chantemerle, pour apaiser l'enfant qui criait en l'absence de sa nourrice.

Thérèse, quoique simple paysanne comme sa mère, quoique destinée par sa naissance aux pénibles travaux de la terre, était la bien-venue au château de Chantemerle, parce que Louise l'y avait introduite en l'associant à ses premiers jeux. Elles grandirent ensemble, en s'attachant

l'une à l'autre, malgré la distance sociale que la naissance avait mise entre elles.

Quand mademoiselle de Chantemerle eut perdu sa mère, elle demanda et elle obtint que Thérèse fût placée auprès d'elle en qualité de servante; mais ce fut plutôt une compagne, une amie, qu'elle se donna.

Lorsqu'elle vint à Paris pour achever son éducation chez sa tante, madame de la Tour du Pin, Thérèse ne l'avait pas quittée ; quand cette vieille dame, par un incroyable abus de confiance, eut prié le roi de faire élever dans un couvent la nièce qu'elle avait prise sous sa tutelle, Thérèse voulut accompagner encore ma-

demoiselle de Chantemerle et partager sa réclusion de l'Ave-Maria.

Thérèse, ainsi que mademoiselle de Chantemerle, était née dans la religion réformée; de même que sa jeune maîtresse, elle avait refusé d'abjurer cette religion, qu'elle tenait de ses ancêtres.

Elle ne manquait ni d'intelligence, ni de sagacité, quoiqu'elle manquât presque d'instruction. Le peu que l'usage de la vie lui en avait fait acquérir n'était que le reflet vague et incolore de ses entretiens avec mademoiselle de Chantemerle.

Elle y avait gagné, du moins, d'ap-

prendre à s'exprimer avec facilité et distinction.

Toute sa personnalité se résumait en quelque sorte dans son dévoûment exclusif pour Louise.

Thérèse était grande et bien faite ; mais sa taille forte et cambrée, ses formes musculeuses et charnues, ses grosses mains et ses grands pieds, accusaient son origine plébéienne autant que sa bonne et vigoureuse nature. On l'aurait pu dire jolie, si ses traits eussent été moins empâtés, si les roses de son teint ne s'étaient pas violacées en s'épanouissant, si l'expression de sa figure, haute en couleurs, avait eu plus de mobilité et de charme.

Elle portait encore la robe de laine grise et le petit bonnet de linge empesé, qui composaient l'uniforme des pensionnaires au couvent de l'Ave-Maria, mais ce costume n'avait pas la même fraîcheur, ni le même ordre que sous l'empire de la règle religieuse.

Ainsi, ses abondants cheveux roux, que le bavolet avait peine à contenir, encadraient son front comme d'une auréole; sa robe traînant à terre, réclamait en vain la cordelière qui l'eût fixée autour des reins; sa guimpe, relevée sur une épaule, ne semblait pas faite pour couvrir ce qu'elle devait cacher.

C'était de l'insouciance, de l'abandon; ce n'était pas de la malpropreté.

Louise de Chantemerle, au contraire, qui conservait aussi la livrée du couvent, sauf des modifications ingénieuses que la coquetterie féminine y avait apportées, se distinguait de sa compagne par le culte le plus minutieux de sa toilette.

Ses cheveux noirs étaient lissés sur ses tempes ; sa cornette de toile, gracieusement rejetée en arrière de la tête, avait perdu le caractère d'une coiffure monastique, en s'ornant de quelques nœuds de rubans bleus, qui semblaient s'harmoniser avec la nuance de ses beaux yeux au regard doux et limpide.

Sa robe grise, rehaussée également par

des nœuds de rubans, n'avait plus rien de l'austérité du cloître, et sa guimpe de fine toile, d'une blancheur éclatante, ressemblait à une ample collerette de dentelles, qui voilait un buste admirable sans en déguiser les contours.

Mademoiselle de Chantemerle était d'une beauté accomplie, beauté dont le cachet, pour ainsi dire, gardait l'empreinte de la noblesse du sang ; tout chez elle témoignait, d'ailleurs, de cette distinction physique qu'on est convenu d'attribuer à des priviléges de race plutôt qu'à des caprices heureux de la destinée.

Sa pâleur habituelle n'accusait pas une

organisation délicate et pauvre, mais plutôt une puissante concentration de force morale dans une nature d'élite, à la fois tendre et passionnée.

Rien n'était plus beau que ses blanches mains, aux doigts longs, effilés, roses et transparents.

Rien n'était plus merveilleux que son petit pied qui, ne posant jamais que sur le talon et l'orteil en marchant, semblait craindre de s'attacher à la terre qu'il effleurait.

Au reste, la démarche de mademoiselle de Chantemerle avait quelque chose de

celle des déesses d'Homère : c'était la grâce unie à la majesté.

Tous ses mouvements, toutes ses poses, tous ses *airs*, comme on disait alors dans le beau langage, participaient à cette grâce incomparable qu'elle ne devait pas au savoir-vivre ni à l'habitude du grand monde, mais seulement à ses instincts et à ses qualités natives.

On pouvait dire d'elle, à juste titre, qu'elle était *douée*, comme si les bonnes fées se fussent assemblées autour de son berceau, le jour de sa naissance, pour lui faire des dons.

Elle n'avait jamais vu ce qu'on appelait

la *belle compagnie;* elle était restée jusqu'à l'âge de treize ans abandonnée à elle-même et dénuée de toute éducation, dans le vieux château de Chantemerle, où elle n'avait pas eu d'autre société que celle de Thérèse et des servantes de la maison.

A la mort de sa mère, madame de la Tour du Pin, sa tante, l'avait fait venir à Paris, sous prétexte de la faire élever auprès d'elle et de la produire à la cour.

Mais l'unique but de cette femme ambitieuse, qui s'était convertie au catholicisme pour plaire à madame de Maintenon, n'avait été que la conversion de sa nièce.

Celle-ci avait résisté pendant trois ans

aux prières, aux menaces, aux séductions, aux raisonnements ; elle n'avait pu même faire connaître à son père les luttes et les contraintes qu'elle avait à subir pour garder sa foi religieuse.

Le comte de Chantemerle, qui était un des seigneurs protestants du Dauphiné les plus attachés à son Église, apprit l'odieuse persécution que sa fille avait éprouvée de la part de madame de la Tour du Pin, quand il n'était plus maître de reprendre le précieux dépôt qu'il avait si imprudemment confié à des mains infidèles.

Louise de Chantemerle avait été enfer-

mée au couvent de l'Ave Maria par ordre du roi.

On comprend donc que l'indignation et le ressentiment aient poussé le comte de Chantemerle à se mettre à la tête des bandes protestantes dauphinoises, qui prirent les armes pour défendre leur culte, leurs temples contre le premier essai des Dragonnades.

VI

Le souper.

Mademoiselle de Chantemerle était plongée dans les plus noires pensées : elle pleurait déjà la mort de Louis Breton, comme si elle l'avait vu percé de coups et gisant à terre. Elle n'écoutait pas, elle

n'entendait pas les consolations et les encouragements que Thérèse lui adressait en barricadant portes et fenêtres, car M. Louis Breton avait expressément recommandé de clore toutes les issues de la maison, dès la tombée du jour.

Il était près de neuf heures du soir, et Thérèse avait pu croire, d'après le récit confus de sa jeune maîtresse, que des malfaiteurs rôdaient aux environs de l'Ermitage.

Louise de Chantemerle, toujours assise et immobile, le corps appuyé au mur et la tête renversée, n'avait pas même la force d'essuyer ses larmes qui coulaient silencieusement.

Thérèse s'approcha d'elle, lui prit la main et la regarda d'un air de tendre compassion.

— Pauvre Louise ! dit-elle tout bas, je je ne savais pas que vous l'aimassiez autant !

Louise ne répondit pas, mais les sanglots qui l'oppressaient éclatèrent.

Thèrèse lui jeta les bras au cou, et se mit à pleurer aussi sans savoir pourquoi.

La salle où elles se trouvaient, était à peine éclairée, en ce moment, par une seule bougie de cire jaune, qui brûlait

dans un grand flambeau d'argent massif aux armes du roi.

Cette salle, tendue en tapisserie de verdure, portait les marques de l'abandon dans lequel on l'avait laissée pendant plusieurs années : la sécheresse et l'humidité avaient tour à tour attaqué les boiseries, crevassé les lambris, disjoint le parquet, écaillé les peintures.

L'ameublement ne se composait que de chaises et de pliants en velours vert.

Une table était dressée et le couvert mis pour deux personnes. Le luxe des pièces d'argenterie, qui brillaient sur la nappe,

ne correspondait pas trop au délabrement du local.

Voici que des pas de chevaux se font entendre sur la route qui descend vers la rivière.

Louise de Chantemerle les a entendus la première; elle pousse un cri de joie, se relève et court de nouveau à la porte du jardin avant que Thérèse ait songé à la retenir.

Les deux cavaliers avaient déjà mis pied à terre et le plus impatient donnait le signal convenu, en frappant trois fois dans sa main, pendant que l'autre ouvrait la

porte, dont Louise avait ôté les verroux.

— Enfin ! c'est vous ! dit-elle avec une émotion qui faisait trembler sa voix.

— Vous m'attendiez donc ! reprit le comte de Vermandois qui lui saisit les mains pour les porter à ses lèvres.

— Je vous attends toujours, monsieur Louis Breton ! s'écria-t-elle, vous le savez bien !

Et comme elle abandonnait ses mains aux baisers dont il les couvrait, elle ne put essuyer la trace des larmes le long de ses joues.

Le prince se laissait entraîner au charme invincible de ces caresses innocentes, lorsque l'arrivée de Thérèse, avec de la lumière, vint mettre trève à des baisers qui, grâce aux hasards de l'obscurité, ne tombaient pas seulement sur les mains de Louise.

— Bonjour, Thèrèse! dit gaîment le jeune homme. On se porte bien ici, ce me semble.

— Oui, monsieur, répondit-elle en riant, et bien nous en prend, car nous n'aurions ni médecin, ni apothicaire.

— Vous avez pleuré, Louise ! interrom-

pit le prince dont les premiers regards s'étaient fixés sur elle.

— Je ne m'en souviens pas, répliqua-t-elle en le rassurant par un sourire angélique. En tout cas, je ne pleure plus; j'étais inquiète; la nuit est sombre; les bois ne sont pas sûrs, m'avez-vous dit un jour, et j'ai craint que vous n'y ayez fait une mauvaise rencontre.

— Elle vous a cru mort, monsieur Breton! s'écria Thérèse en plaisantant, mort assassiné!

— J'étais folle, j'en conviens, mais cependant vous avez été retenu en route, à

quelques cents pas de la rivière. J'ai entendu des chevaux, des voix d'homme, des cris...

— Illusions, mademoiselle ! je me suis arrêté, en effet, pour faire sangler mon cheval...

— Il y avait pourtant des gens à cheval qui vous guettaient au passage ?... N'avez-vous pas conféré avec eux ?

— J'ai parlé en effet à quelqu'un, répliqua le prince embarrassé ; mais les gens à cheval n'existaient que dans votre imagination.

— Dieu soit loué ! je tremblais que ce

ne fussent des voleurs et des meurtriers !

— Je ne leur eusse pas pardonné de me ravir le bonheur de vous voir si belle et si charmante.

Le comte de Vermandois offrit son bras à mademoiselle de Chantemerle, avec un air de politesse galante et respectueuse, qui trahissait en lui l'homme de cour. La jeune personne en fut à la fois surprise et enchantée, sans savoir positivement ce que c'était qu'un homme de cour.

Elle ne pouvait s'empêcher de regarder avec admiration ce beau et noble jeune homme qui ressemblait si peu à tous ceux qu'elle avait vus auparavant.

Chacun de ses regards découvrait une nouvelle perfection, une grâce nouvelle dans la personne de M. Louis Breton, qui s'était donné d'abord pour un simple clerc de procureur.

Elle eût juré que c'était un gentilhomme; mais elle ne soupçonnait pas que ce fût un prince.

— Vous ne dites rien, monsieur Mou-fle? fit Thérèse, en s'approchant du valet de chambre qui refermait la porte, après avoir fait entrer les deux chevaux qu'il tenait par la bride.

— Non, mademoiselle! répondit-il, en

se dirigeant avec ses chevaux vers l'é-

— Vous êtes devenu muet depuis hier ? objecta-t-elle, marchant près de lui.

— Non, mademoiselle, répliqua-t-il. Mais éclairez donc monseig... M. Louis Breton.

— C'est vrai ! dit-elle, en se hâtant de rejoindre le couple amoureux, qui n'avait que faire de son flambeau.

Elle entra la première dans la salle où la table était préparée, et elle s'empressa d'allumer deux autres bougies qu'elle avait mises là pour le souper.

Le prince, qui pressait toujours le bras de Louise, tressaillant sous le sien, prit un de ces deux flambeaux et conduisit mademoiselle de Chantemerle dans la chambre voisine, dont il referma la porte derrière eux, sans prononcer un seul mot.

— J'ai grand'peur que nous ne soupions pas aujourd'hui! dit tout bas Thérèse.

Elle retourna son flambeau à la main, dans l'écurie où elle trouva Moufle, disposant à tâtons un picotin d'avoine pour les chevaux, qui étaient encore tout sellés et tout bridés.

Elle s'abstint de lui adresser la parole

dans l'espoir qu'il parlerait le premier, mais il ne la remercia pas même de l'obligeante prévenance qu'elle mettait à lui fournir de la lumière.

— Voilà, en vérité, dit-elle, les plus superbes chevaux que j'aie vus jamais.

— Oui, mademoiselle, reprit-il distraitement.

— Il faut que votre maître soit un riche clerc de procureur, pour avoir de pareilles bêtes.

— Clerc de procureur? répéta Moufle, qui n'avait pas été prévenu de cette sin-

gulière qualification que le prince s'était attribuée par manière de plaisanterie.

— Ne sont-ce pas les provisions que vous apportez dans cette grosse valise ?

— Oui, mademoiselle ! répondit Moufle, qui venait d'enlever la valise de dessus son cheval.

— Il y a là-dedans notre ordinaire pour trois ou quatre jours.

— C'est possible, mademoiselle ; mais nous ne serons point absents si longtemps.

— Vous allez vous absenter? interrompit vivement Thérèse qui l'aidait à porter la valise jusqu'à l'office, où les provisions de bouche n'était pas trop à l'abri des souris et des rats.

— Non, mademoiselle! répliqua Moufle, qui se repentit d'avoir trop parlé.

— Vous l'avez dit, pourtant: trois où quatre jours. Où irez-vous ainsi?

— Non, mademoiselle Thérèse.

— Ce n'est pas que cette absence me tourmente fort, et si je vous interroge de

la sorte, n'allez pas croire que je sois curieuse ou indiscrète. Dieu m'en garde! mais je m'en inquiète à cause de mademoiselle... Quatre jours de solitude! c'est une éternité...

— Que faisiez-vous donc au couvent? demanda-t-il malicieusement sans oser lever les yeux sur elle, car vous m'avez dit, si je ne m'abuse, que vous étiez au couvent...

— De l'Ave-Maria. Couvent! il vaut mieux dire prison. Nous ne sommes point ici en prison, que je sache?

— Non, mademoiselle, mais vous avez juré de n'en point sortir...

— Avant que M. le comte de Chantemerle soit venu nous chercher pour retourner en Dauphiné.

— Pensez-vous qu'il vienne bientôt, mademoiselle?

— C'est à vous de me l'apprendre, si M. Louis Breton vous en a touché quelque chose.

— M. Louis Breton ne me dit jamais rien de ses affaires.

— Il ne faut donc pas s'étonner si vous ne savez jamais rien de ce qu'on vous demande.

— Rien, mademoiselle Thérèse, sous votre bon plaisir.

Le valet de chambre, harcelé de questions auxquelles il s'efforçait de ne pas répondre, continuait à vider la valise qu'il avait ouverte et dont il tirait plusieurs pains de fine fleur de farine, un jambon entier, un poulet rôti, une truite, des fruits et des confitures.

— C'est un souper de roi que vous nous apportez là, monsieur Moufle! s'écria Thérèse émerveillée.

— On ne sait pas ce qui peut arriver, répliqua le valet de chambre ; si M. Louis

Breton se trouvait empêché de venir, il est sûr, du moins, que vous ne mourrez pas de faim.

— N'ayez pas peur, monsieur Moufle, ce n'est pas moi qui laisserais mourir de faim la fille de M. le comte de Chantemerle.

— Eh! que feriez-vous, pourtant, dans le cas où les vivres viendraient à vous manquer?

— Ce que je ferais? je ne serais guère en peine, je vous jure. Nous ne sommes pas ici dans une île déserte, m'est avis; il y a près de nous des villages, j'imagine;

et ces villages ne sont point habités par des bêtes féroces. On ne nous refuserait pas du pain...

— Mademoiselle, gardez-vous bien de mettre le pied hors de cette maison!

— Pourquoi pas? Qu'est-ce qui me connaît dans ce pays-ci? Tenez, monsieur Moufle, je suis tourmentée de l'idée d'aller au prêche...

— Au prêche? repartit le valet de chambre stupéfait. Quel prêche?

— Oui dà! au grand Temple de Charenton.

— Charenton! répéta Moufle, qui ne s'attendait pas à cette fantaisie de huguenote.

— Il n'y a pas loin d'ici à ce temple, et j'y veux remercier le Seigneur, qui a permis que nous sortions des limbes de l'Ave-Maria.

— Tenez, mademoiselle Thérèse, le plus sage sera de rester enfermée dans l'Ermitage jusqu'à ce que monseig...

— Dites-moi, s'il vous plaît, le chemin qu'il faut faire pour se rendre au Temple? Est-ce à droite ou à gauche?

— Mademoiselle, je ne connais pas le pays, mais je pense bien que vous ne désobéirez pas à monseig... M. Louis Breton...

— Je ne désobéirai pas à mademoiselle Louise, voilà ce dont je puis répondre. Il est pourtant cruel de n'avoir fait que changer de prison ! Quand retournerons-nous en Dauphiné ?

— En Dauphiné ? reprit Moufle qui voyait un piége et un péril dans chaque question.

— M. le pasteur Cornouailles est donc toujours malade, qu'il ne vient pas nous chercher pour partir ?

— Oui, mademoiselle.

— Si le pasteur est malade, si M. le comte n'arrive pas, M. Breton ne pourrait-il pas nous conduire lui-même ?

— En Dauphiné ?

— Sans doute, au château de Chantemerle. Je crains fort que mademoiselle ne soit prise d'ennui...

— Monseig... M. Louis Breton m'a fait mettre un paquet de livres et de gazettes dans son porte-manteau.

— Ce n'est pas tout; nous sommes

quasi sans défense et sans protection dans cette masure.

— On la croit inhabitée depuis longtemps, et si vous tenez portes et fenêtres closes, nul ne soupçonnera que vous êtes là-dedans.

— Mais les voleurs s'adressent surtout aux portes et fenêtres closes ?

— On ne saurait cependant vous donner une garnison de dragons ou de mousquetaires.

— Je ne me soucie pas de pareille garnison, répliqua Thérèse en rougissant;

mais je n'entends pas demeurer davantage dans un lieu où il n'y a ni sûreté, ni agrément, ni honneur.

— Ni honneur, mademoiselle! s'écria le valet de chambre qui faillit rougir à son tour. Qu'est-ce à dire?

— C'est-à dire que nous étions prisonnières à l'Ave-Maria et que nous le sommes encore ici.

— Vous n'êtes pas prisonnières, je vous jure; mais votre intérêt exige que vous restiez en cet asile jusqu'à...

— Jusqu'à quand, je vous prie?

— Jusqu'à ce que monseig... M. Louis Breton trouve bon que vous en sortiez.

— Vous me cachez quelque chose, monsieur Moufle ; ce n'est pas bien. J'avais en vous une confiance sans bornes et j'ajoutais foi à toutes mes paroles ; mais maintenant...

— Silence, mademoiselle ! interrompit le valet de chambre : il ne faut pas qu'on nous entende.

C'était le comte de Vermandois qui entrait dans la salle avec mademoiselle de Chantemerle.

Celle-ci avait les yeux rouges, le visage

triste, l'air ému ; le prince n'avait pas une contenance plus rassise ni une figure plus calme.

On devinait aisément qu'une explication pénible venait d'avoir lieu entre eux, et que, pour y mettre fin sans éclat, le prétendu Louis Breton avait invité Louise à passer dans la salle où le souper les attendait.

Louise n'avait point osé refuser ni paraître hésiter, quoique le souper fût la dernière chose à laquelle, sans doute, elle aurait pensé en ce moment-là.

Ce repas ne devait être qu'un court in-

termède, laissé aux réflexions de chacun d'eux.

Le prince, qui conduisait par la main mademoiselle de Chantemerle, la salua profondément quand il l'eût amenée à sa place; puis, il alla s'asseoir vis-à-vis d'elle.

Derrière mademoiselle de Chantemerle Thérèse se tenait debout, comme Moufle derrière le prince.

Les deux convives ne buvaient ni ne mangeaient.

Le comte de Vermandois porta machi-

nalement son verre à ses lèvres; mais il ne les y trempa point; il prit tour à tour son couteau et sa fourchette, mais il n'en fit pas usage.

Quant à mademoiselle de Chantemerle, elle n'avait pas seulement déplié sa serviette.

Elle leva deux ou trois fois ses yeux brillants de larmes vers le jeune homme qui la regardait sans cesse avec une tendresse mélancolique, et qui semblait s'interroger ou se consulter tout bas.

– Mademoiselle, vous ne mangez pas?

lui dit Thérèse d'un ton de reproche affectueux.

— Je n'ai pas faim! répondit d'une voix sourde mademoiselle de Chantemerle.

— Je n'ai pas faim plus que vous, reprit le prince, si vous le permettez, nous irons tout à l'instant, reprendre notre entretien.

Louise ne répondit rien, mais elle se leva sur-le-champ, comme si la proposition qu'on lui adressait eût été l'écho de sa propre pensée.

Le prince s'empressa de lui offrir la

main et ils rentrèrent dans la chambre voisine dont la porte se referma sur eux.

Thérèse, tout attristée de l'état d'abattement et de douleur dans lequel mademoiselle de Chantemerle venait de lui apparaître, se laissa tomber sur le siége que celle-ci avait quitté et fondit en pleurs.

— Mademoiselle Thérèse, je vais vous chercher les livres, lui cria Moufle en sortant.

Le discret valet de chambre tremblait de se trouver encore aux prises avec Thérèse, qui ne lui eût pas fait grâce d'une question, et qui avait commencé à lui par-

ler durement, pour avoir le droit de le pousser à bout dans un interrogatoire qu'il ne se sentait pas la force de subir.

Il se hâta donc de profiter du prétexte qu'il avait imaginé pour quitter la salle et il ne reparut plus.

Au reste, Thérèse ne prit pas garde à la sortie ni à l'absence du valet de chambre: toutes ses préoccupations étaient concentrées sur mademoiselle de Chantemerle.

Celle-ci, en rentrant dans la chambre où le comte de Vermandois l'avait suivie, ne chercha plus à retenir ses larmes : elle

se jeta dans un fauteuil et se cacha la figure avec ses mains.

Le prince, touché de cette affliction qu'il s'accusait d'avoir causée par imprudence, resta un moment immobile et indécis devant la jeune fille; puis, cédant à l'impulsion de son cœur, il se pencha vers elle et il l'attira doucement vers lui, sans qu'elle fît résistance avant de se sentir pressée dans ses bras.

— Louise, chère Louise! lui disait-il avec un accent affectueux et presque suppliant.

— Non, répondit-elle en le repoussant,

vous ne m'aimez pas, puisque vous partez !

— Ne me demandez pas pourquoi je pars... Aussi bien, je ne pourrais pas vous le dire...

— Je ne vous demande rien, allez ! mais partir, me laisser seule ici, dans cette maison isolée...

— Ma bonne Louise, je ne serai pas longtemps absent, soyez-en bien sûre. Il y a en moi une voix qui me crie sans cesse que vous m'attendez, et sans cesse mon attachement pour vous prend aussi une voix pour vous dire de loin que je veux revenir à vos pieds. Mais, hélas ! la vie est

ainsi faite, que les plus ardents désirs et les plus chères espérances s'évanouissent trop souvent en fumée !

— Vous m'avez dit que vous partiez tout à l'heure, et que vous ne saviez pas le moment de votre retour... Est-il vrai que vous ayez dit cela ? Prouvez-moi que je vous ai mal entendu ou mal compris ; prouvez, monsieur, et je vous en saurai un gré infini.

Il ne s'agit pas de dire, reprit le prince en souriant, il s'agit de se faire comprendre.

— Recommencez donc à parler, répliqua

mademoiselle de Chantemerle que ce sourire avait calmée, et j'oublie, moi, tout ce vous avez dit au sujet de ce départ indispensable et de cette absence forcée, qu'il ne vous était pas possible d'ajourner ni d'empêcher. Rétractez-vous, et je vous pardonne !

Le prince avait pris les mains de Louise et les baisait avec transport.

Louise ne pleurait plus ; son front s'était éclairci, et la confiance avait reparu dans ses yeux.

Elle indiqua du regard une chaise que le jeune homme approcha de la sienne

avec tant de précipitation que, en s'asseyant, ses genoux touchèrent ceux de Louise, qui tressaillit à cette commotion électrique qu'elle ressentait par tout le corps.

— Je vous vois tous les soirs, pendant une heure ou deux seulement, lui dit-elle d'un ton de doux reproche.

— Je voudrais, interrompit-il avec un soupir, vous donner toutes les heures de la journée!

— Une heure ou deux par jour, pensez-vous que ce soit trop pour me faire supporter cette triste solitude!

— Vous savez bien que, si j'étais libre, je ne vous quitterais pas une minute...

— Eh bien! je me contentais de l'heure que vous m'accordez chaque soir, et voilà que vous avez formé le complot de m'abandonner pendant plusieurs jours, qui sait? plusieurs semaines et peut-être tout à fait.

— Oh! vous ne le pensez pas, Louise.

— Non, je ne le pense pas, mais je ne veux pas que vous me quittiez, je ne veux pas que vous me laissiez seule ici, exposée à tous les dangers, à toutes les inquiétudes!...

— Vous me désespérez en parlant ainsi!... Est-ce donc de gaîté de cœur et sans regret, que je m'éloigne de vous ?

— Jusqu'alors, quand vous me disiez adieu, j'avais l'esprit tranquille et le cœur résigné ; je savais, je sentais que vous reviendriez le lendemain à la même heure, et je croyais qu'il en serait ainsi tous les jours. C'était déjà une habitude, et il me semblait que rien ne serait assez fort pour la rompre. Mais, d'un seul mot, vous avez changé tout cela ; vous m'avez ôté ma confiance et ma tranquillité, en disant qu'il vous fallait partir pour un voyage dont vous ignoriez le terme.

— Quelles chimères ! je ne dois pas être absent plus de deux jours.

— Vous dites deux jours, pour me rassurer, et vous me trompez, par pure attention. Mais, à présent, mes craintes sont éveillées, et je n'aurai plus de repos. Lorsque vous me quitterez dorénavant, je m'imaginerai que le temps et l'espace s'en vont nous séparer l'un de l'autre; je vous soupçonnerai de projeter quelque longue absence, et je vous accuserai de vouloir me fuir... Oh ! que cette pensée est affreuse! ajouta-t-elle avec amertume : se dire qu'un adieu peut-être éternel et qu'on ne se reverra plus !

— Louise, repartit le comte de Vermandois avec mélancolie, croyez-vous que je vous aime ?

— Oui, je le crois! répondit-elle après un instant de silence. Si je ne le croyais pas, ajouta-t-elle avec exaltation, je n'aurais plus qu'à mourir de déplaisir!

— Ma chère Louise, ayez donc foi en mon amour! reprit-il en lui baisant les mains. Ne m'outragez pas de doutes et de soupçons indignes de moi; ne m'accusez pas de lâcheté et de complots imaginaires; ne dites pas, ne dites jamais que je songe à vous abandonner... Vous abandonner, grand Dieu! vous qui faites désormais toute ma joie en ce monde, vous qui m'avez consolé des infâmes machinations de mes ennemis, vous qui me tenez lieu de tout: d'honneurs, de crédit, de puissance, de gloire; vous, enfin, qui m'avez rattaché

à la vie que j'étais prêt à quitter avec dégoût...

— Quoi ! mon noble ami, si jeune, vous avez eu des pensées de mort ?

— Quand je vous ai rencontrée, quand je vous ai vue, dans une sombre et fatale nuit, briller comme une étoile à l'horizon, j'étais las de vivre et résolu à mourir.

— Oh! dit-elle en lui serrant les mains dans les siennes, que je suis heureuse de vous avoir sauvé ! Mais pourquoi voulez-vous mourir ?

— Pourquoi... Je vous le dirai peut-

être un jour. Sachez seulement aujourd'hui que j'étais malheureux.

— Malheureux! vous ne l'êtes plus, n'est-ce pas ?

— Non, puisque je vous aime!

— Ah ! qu'il me tarde de voir mon père, pour lui déclarer que je n'aurai pas d'autre mari que vous !

— Il ne faut pas dire cela, reprit le prince avec un embarras visible. Le moment n'est pas venu de le dire... et, d'ailleurs, votre père ne viendra pas...

— Oui, vous m'avez fait comprendre qu'il pourrait être inquiété à cause de sa religion. Cependant il était à Paris secrètement, quand il m'a écrit que notre pasteur, le vénérable M. Cornouailles, se chargeait de présider lui-même à mon évasion hors de l'Ave-Maria...

— Était-il à Paris alors ? je ne sais ; mais en tous cas, il n'y est plus, à présent...

— Vous me disiez pourtant hier que je ne tarderais guères à le voir...

— Certainement, si vous allez le rejoindre en Dauphiné...

— Je suis toute prête à partir, pourvu que ce soit avec vous.

— Je le voudrais bien, mais...

— Il vous tarde que je parte, que je sois partie? Avouez-le, Louis, ne me célez plus le fond de votre pensée...

— Moi, souhaiter vous voir partir! moi me séparer de vous avec indifférence!

— Je ne dis pas cela; je sais que vous avez pour moi une affection vraie, je le sais parce que je le sens là, mais il me semble, en même temps, que vous êtes en

proie à des ennuis que j'ignore et dont peut-être je suis la cause involontaire; vous me paraissez soucieux, et quand vous m'avez parlé de me quitter pour quelques jours, j'ai compris que cette absence pouvait être longue, sinon mortelle; mon cœur s'est serré et je me suis trouvée bien malheureuse.

— Écoutez, chère Louise, il y a entre nous un secret... des secrets que vous ne devez pas connaître encore. Ne m'interrogez pas, ne troublez pas notre bonheur en troublant votre repos... Je vous jure que ce voyage, cette absence, dont vous me faites un crime, n'aura pas d'autre objet que de vous rendre le plus grand service du monde.

— Quel service peut compenser le chagrin de votre départ?

— Il s'agit de votre père, puisque vous me forcez à vous révéler une partie de mon secret.

— De mon père? Vous allez le voir! Vous irez donc en Dauphiné? Pourquoi ne pas m'emmener alors avec vous?

— Je ne vais pas en Dauphiné, je ne verrai pas votre père : mais j'espère que je le sauverai...

— Que vous le sauverez! s'écria mademoiselle de Chantemerle épouvantée.

Mon père est en péril et vous ne me le disiez pas ?

— Je vous dirai tout, quand je n'aurai plus d'inquiétude sur le sort du comte de Chantemerle...

— O mon Dieu! que lui est-il donc arrivé ? Serait-il malade ? Aurait-il été victime d'un accident ? Est-ce un duel ? est-ce un assassinat, un empoisonnement ? Vous ne me laisserez pas livrée à de telles angoisses... Vous me direz ce que je dois craindre, en me disant aussi ce que je dois espérer.

— Qu'il vous suffise de savoir que je suis

tout dévoué à vos intérêts et que je n'aurai pas de répit jusqu'à ce que j'aie tiré le comte de Chantemerle d'un assez mauvais pas où il s'est mis lui-même.

— Je devine ce que c'est : ma fuite du couvent, à laquelle il a pris part, de concert avec M. Cornouailles, aura probablement fait un grand scandale et suscité de graves embarras à mon père...

— Louise, encore une fois, ne m'interrogez pas et reposez-vous tout à fait sur moi !

— Mais enfin ne pourriez-vous pas me dire si mon évasion est la source de cette

méchante affaire... Mon père est peut-être arrêté, poursuivi, mis en jugement, pour s'être employé à me faire sortir de l'Ave-Maria, contre les ordres du roi, qui m'y avait fait mettre...

— Je vous en ai trop dit déjà, puisque vous êtes si troublée. Prouvez-moi votre confiance, votre attachement, en n'en voulant pas savoir plus que je n'en puis dire.

— Partez donc, s'il le faut! reprit-elle en poussant un long soupir. Quand reviendrez-vous?

— Après demain.

— Ce sont deux jours entiers à vous attendre ! deux jours ! deux siècles d'anxiété !

— Croyez-vous, Louise, que le temps me durera moins qu'à vous ?

— Je serais plus tranquille, si je savais ce que vous allez faire... A votre retour, nous aviserons ensemble au moyen de quitter cette maison où je suis prisonnière, et qui me semble environnée d'embûches.

— Qu'est-ce à dire? avez-vous imaginé de m'inspirer des craintes pour m'obliger à rester?

— Non, mon ami, mais je vous donne à penser ce que feraient deux femmes seules dans ce logis isolé, si des voleurs, des gens malintentionnés, venaient, par exemple, à s'y introduire la nuit

— Ajoutez encore un mot et je ne partirai pas !... Vos frayeurs ne sont que trop justes, chère Louise, et je les partage, sans vous le dire, depuis que je vous ai conduite ici pour vous cacher ; mais je m'étais dit, afin de me rassurer un peu, que cette maison avait été longtemps inhabitée et qu'on ne soupçonnerait pas qu'elle eût cessé de l'être, si vous aviez soin de prendre quelques précautions que la prudence exige, comme de ne sortir jamais de l'enclos, de tenir les portes et les fenê-

tres soigneusement closes, de ne recevoir personne absolument...

- Qui voulez-vous que je reçoive ici? repliqua mademoiselle de Chantemerle que cet étrange conseil avait fait sourire. Il est bien convenu que la porte ne s'ouvre et ne s'ouvrira que pour vous seul.

— Vous m'avez jeté dans l'esprit une mortelle inquiétude! Vous n'êtes pas en sûreté dans cet asile, je le reconnais et je m'en tourmente... Voyez! je n'ai presque plus le courage de partir.

— Puisqu'il le faut, partez; mais songez, à toute heure, que je vous attends!

— Et vous, songez aussi, à toute heure, que je n'ai rien de plus à cœur que de revenir et de vous revoir.

Il entendit piétiner des chevaux devant le perron où Moufle les avait amenés.

L'horloge de la petite église de Valvins sonnait minuit, et son timbre rouillé envoyait aux échos de la forêt de sourdes et lugubres vibrations.

— J'écoute sans cesse, dit mademoiselle de Chantemerle, pour entendre sonner les heures, quand vous n'êtes pas ici; mais, lorsque vous êtes près de moi, je maudis l'horloge qui me les rappelle.

— Chère amie, répondit le prince, qui se sentait rempli d'une vague tristesse, après-demain, à pareille heure, nous n'entendrons pas sonner minuit!

— N'est-ce pas l'horloge du Temple de Charenton? demanda distraitement Louise.

— Charenton? murmura le comte de Vermandois, qui ne se souvenait pas d'abord de l'itinéraire qu'il avait supposé pour cacher à mademoiselle de Chantemerle qu'il la conduisait à l'Ermitage de la Madeleine dans la forêt de Fontainebleau.

— Je m'étonne que le bon et vénérable pasteur, M. Cornouailles, me sachant si

près de lui, ne soit pas encore venu ou n'ait pas demandé à venir ?

— Ne vaut-il pas mieux que personne au monde ne connaisse le lieu de votre retraite ? Mais, vraiment, ajouta-t-il avec légèreté, je suis en peine de savoir ce que vous avez à faire d'un ministre de la religion réformée.

— Il rendrait sans doute un peu de calme à ma conscience ! reprit amèrement la jeune protestante, que la boutade du soi-disant Louis Breton avait surprise et blessée. Si nous devons être unis l'un à l'autre, c'est lui qui bénira notre union.

Le comte de Vermandois baissa la tête et ne répondit pas.

VI

Mort de Colbert.

Colbert n'avait pas encore rendu le dernier soupir, mais son agonie durait depuis cinq jours et cinq nuits.

Cette agonie était affreuse ; le moribond se tordait, comme un damné, sur son lit

de douleurs, poussait des hurlements inarticulés, mordait son oreiller et coupait les draps avec ses dents.

Il ne voulait plus voir personne, excepté son confesseur, l'abbé Cornouailles, qui revenait par intervalles s'asseoir à son chevet et dire des prières auxquelles le malheureux patient s'associait avec ferveur.

Il avait fait éloigner sa femme, ses fils, ses filles et ses gendres, après leur avoir adressé solennellement ses adieux et ses recommandations suprêmes.

Il avait même chassé de sa présence

l'abbé Gallois, sans lui permettre de se justifier de la perte de cette lettre si précieuse que le roi n'avait pas reçue.

Depuis cinq jours et cinq nuits, l'abbé Gallois, écrasé sous le poids de cette disgrâce, n'avait pas quitté le salon qui précédait la chambre de son maître, qu'il entendait râler, crier, gémir, en invoquant la mort.

Le matin du 6 septembre, un quart d'heure après que l'Angélus eut sonné à l'église Saint-Eustache, l'abbé Cornouailles, vicaire de cette paroisse, se rendit à l'hôtel Colbert.

— A-t-il enfin cessé de souffrir ? dit-

il, en entrant, au suisse qui lui ouvrit la porte.

— Monseigneur persiste à ne pas mourir, répondit le concierge, qui n'avait pu recevoir un seul visiteur depuis la visite du roi au ministre mourant. Vous seriez bien bon de me rappeler à lui, monsieur l'abbé, en cas qu'il ajoute quelques épices à son testament.

Le prêtre ne prit pas garde à cette requête, et se hâta d'arriver aux appartements : plusieurs domestiques l'attendaient au passage, pour lui demander aussi son intervention bienveillante auprès de l'agonisant, dans un intérêt purement matériel et cupide.

— Mes amis, leur dit tout naïvement l'abbé Cornouailles, je lui ferai promettre qu'il ne vous oublie pas dans le ciel.

Les valets firent la grimace et murmurèrent.

L'abbé Cornouailles était encore jeune. Sa belle figure, aux traits réguliers et nobles, respirait la bonté et la candeur ; ses yeux, d'un bleu pâle et limpide, à travers lequel on croyait voir son âme pure et radieuse, illuminait sa physionomie douce et mélancolique, comme une lampe allumée au fond du sanctuaire.

A son aspect on se sentait attiré, en-

traîné vers lui ; sous son regard on éprouvait une émotion pleine de respect ; au son de sa voix on était prêt à tomber à genoux.

Cette voix, harmonieuse et suave, qui semblait sortir d'une bouche angélique, avait un charme, une séduction qui lui gagnaient les cœurs et qui donnaient une puissance invincible à ses exhortations pieuses.

C'était, pour ainsi dire, un Fénélon qui pouvait devenir un Bossuet.

L'abbé Gallois, qui se tenait toujours, un livre à la main, près de la chambre de

Colbert, et qui n'avait ni mangé, ni bu, ni dormi depuis qu'il s'était vu chassé de la présence de son maître, vint à la rencontre de l'abbé Cornouailles.

— Ah! monsieur, lui dit-il d'un air et d'un ton suppliants, faites qu'on me rappelle en grâce ?

— Mon frère, lui répondit le vicaire de Saint-Eustache, tous mes efforts ont échoué jusqu'à présent, et il serait humain et chrétien de laisser maintenant le pauvre M. Colbert mourir tranquille.

— Mais, monsieur, vous voulez donc

que je meure aussi de chagrin, de regret et de honte !

— Mon cher frère, je me désole de vous entendre parler de la sorte. Vous m'aviez promis cependant, cette nuit, de prendre quelque nourriture et de vous mettre au lit.

— Non, monsieur, il ne faut pas que monseigneur m'appelle sans que je sois là pour lui répondre.

— Voici encore les aliments que j'avais fait apporter et auxquels vous n'avez pas touché.

— Je mourrai, vous dis-je, s'il ne me pardonne, et il aura charge d'âme devant Dieu.

— Buvez au moins un peu de ce vin, et je vais prier M. Colbert de vous recevoir.

— Et vous ferez là une bien bonne action, monsieur, car je vous jure que je n'ai pas mérité le traitement qu'on me fait subir.

Et l'abbé Gallois, affaibli par ce long jeûne et surexcité par le manque de sommeil, se mit à pleurer comme un enfant.

L'abbé Cornouailles fut touché de cette

douleur si vraie et si naïve dans son expression.

— Êtes-vous bien sûr, mon frère, dit-il à l'abbé Gallois, de n'avoir nullement offensé M. Colbert ?

— Moi, monsieur ! s'écria le digne secrétaire : offenser M. Colbert ! j'aimerais autant être mis à la question extraordinaire ! Offenser M. Colbert ! je mettrais plutôt le feu à mes livres. Offenser M. Colbert ! mais vous me jugez donc comme le plus grand scélérat qui ait existé !

— Je sais, au contraire, que vous êtes le plus honnête homme du monde.

— Hélas! je ne suis qu'un simple bibliothécaire, reprit l'abbé Gallois en sanglotant; mais j'aimerais mieux mourir à l'instant que d'offenser M. Colbert.

En ce moment, le mourant, qui s'était assoupi pendant quelques minutes, se réveilla en jetant un cri déchirant, terminé par des plaintes étouffées.

L'abbé Gallois s'élança vers la porte, sans oser en franchir le pas ; mais il livra passage respectueusement au vicaire, qui entra seul.

— C'est vous, mon père, dit Colbert

d'une voix éteinte. Je me sens déjà soulagé.

Il était ramassé sur lui-même comme une masse inerte dans son lit, il n'avait plus la force de changer de position ni de remuer un membre; d'ailleurs, le moindre des mouvemens lui causait des souffrances intolérables.

— Chaque minute de ce long martyre vous sera comptée, lui le prêtre avec l'onction de la charité chrétienne. Soyez résigné dans vos tortures, et rappelez-vous, pour les supporter patiemment, que le fils de Dieu a souffert plus que vous durant sa passion.

— Mon père, je vous remercie d'être revenu, répondit Colbert en étouffant ses gémissements. Il me semble que ma délivrance approche et que vos prières vont m'aider à mourir.

Le prêtre s'agenouilla près du lit et pria, les mains jointes, les yeux fixés sur un crucifix.

— Je vous le disais bien, murmura Colbert, dont la tête chauve et livide sortit de dessous le drap qui le recouvrait comme un linceul, vos prières sont un baume qui m'empêche de tant souffrir.

— Avez-vous pardonné à tous vos enne-

mis? lui demanda l'abbé Cornouailles, qui s'assit à côté de lui.

— A tous! s'écria le malade avec un élan qui partait de l'âme; à tous, ajouta-t-il en baissant la voix, excepté peut-être à un seul, à M. de Louvois!

— Il faut pardonner surtout à ceux qui nous ont fait le plus de mal et que vous haïssez davantage.

— Dieu me fera cette grâce : qu'au moment de mourir je puisse pardonner aussi à ce méchant homme.

— Vous n'êtes donc pas en état de pa-

raître devant Dieu, puisqu'il y a des levains de haine et de vengeance dans votre âme contre quelqu'un de vos semblables ?

— C'est que vous ne savez pas, mon révérend père, tout le mal qu'il m'a fait, tout le mal qu'il a fait à la France et au roi ; tout le mal qu'il est capable de leur faire encore !

— Mon fils, abjurez ces mauvais sentiments, et faites un acte de contrition.

Colbert obéit, et ses lèvres glacées s'agitèrent en accompagnant son oraison mentale.

— Avez-vous pardonné également au bon abbé Gallois? lui demanda le prêtre.

— Ah! mon père, je n'ai rien à lui pardonner, répondit le malade, dont la mémoire n'était pas très lucide et s'obscurcissait entièrement par intervalles. L'abbé Gallois!..... vraiment il m'a joué le plus sot tour!..... C'est une pauvre cervelle! c'est un impertinent, un maladroit.

— Il vous aime d'une telle passion et d'un si beau dévoûment, que vous devez l'excuser.

— Je l'excuse très volontiers, mais je n'ai que faire que vous m'embarrassiez

l'esprit de ce mauvais personnage, qui n'est bon qu'à ranger une bibliothèque.....

— C'est méconnaître ce que vaut le plus attaché de vos serviteurs, monsieur Colbert! Il est là qui gémit et se lamente à votre porte, depuis cinq jours et cinq nuits...

— Dites-lui de ma part qu'il se console et que je ne lui garde pas de rancune.

— Permettez qu'il entre, dit l'abbé Cornouailles en se dirigeant vers la porte : votre vue lui fera plus de bien que mes paroles, et sa présence ne vous sera point désagréable.

— Eh! mon père, ne vous ai-je pas dit qu'il avait égaré ma grande lettre au roi?

Le vicaire de Saint-Eustache avait ouvert la porte, et l'abbé Gallois s'était précipité dans la chambre sans attendre qu'on l'avertît d'entrer.

Le bon abbé, ruisselant de larmes, éclatant en sanglots, s'empara de la main froide et inerte que le mourant laissait pendre en dehors du lit, et la porta à sa bouche fiévreuse.

— Non, monseigneur, dit-il en mots entrecoupés, votre lettre au roi..... je l'ai remise...

— Est-elle donc retrouvée ? reprit Colbert en se soulevant avec effort pour regarder en face son interlocuteur.

— Elle n'a jamais été perdue, monseigneur.

— D'où vient, en ce cas, que le roi ne l'avait pas encore reçue dix jours après que je l'eus envoyée ?

— J'ai suivi de point en point vos instructions, monseigneur ; je suis allé au château de Versailles, et j'y arrivai à l'heure même où Sa Majesté revenait de Fontainebleau. Quand j'ai vu le carrosse du roi s'arrêter au pied du grand perron,

j'ai traversé précipitamment la haie des mousquetaires, ma lettre à la main, en disant tout haut : « C'est de la part de M. de Colbert ! » Sa Majesté, qui avait entendu, tourna la tête, et je lui présentai votre missive. Aussitôt, un des seigneurs de la suite du roi s'est avancé vers moi et a saisi la lettre que je tenais en l'air...

— Et vous avez vu qu'il l'a mise aux mains du roi, et que Sa Majesté a brisé le cachet ?

— Je n'ai pu voir tout cela, monseigneur, car les mousquetaires qui m'avaient laissé passer reformèrent leurs rangs et me repoussèrent en arrière. La personne

qui avait pris la lettre, sans doute par ordre du roi, la lui avait rendue certainement.

— Mais d'où vient que le roi a déclaré ici même qu'il n'avait pas vu cette lettre?

— Ah! monseigneur, Sénèque nous apprend que les rois n'ont pas de mémoire. *Si reges...*

— Quelle était la personne à qui vous avez donné la lettre? interrompit Colbert, frappé d'un sinistre pressentiment.

— Ce doit être assurément un très grand seigneur, puisqu'il était dans le

carrosse du roi, à sa gauche, et qu'il marchait ensuite derrière lui...

— Un homme de taille moyenne? demanda vivement Colbert, qui se ranimait à ces explications, l'air arrogant et superbe, le regard de Méduse, la démarche d'un capitan de théâtre, les poings toujours fermés.

— Vous le dépeignez, monseigneur, comme si vous l'aviez là sous vos yeux.

— Malheureux, s'écria Colbert en s'agitant et en essayant de se lever, tu as remis ma lettre aux mains de Louvois!

Dans le paroxisme de la colère et de la

douleur, il ramena les couvertures sur sa tête, comme s'il eût voulu s'ensevelir lui-même, et resta immobile, épuisé, anéanti par l'effort qu'il venait de faire.

L'abbé Gallois était atterré; il crut que son maître avait rendu l'âme.

— Monsieur, dit-il d'une voix dolente, je pars pour Versailles j'irai voir M. de Louvois, je lui demanderai ce qu'il a fait de cette lettre, et s'il n'est pas un malhonnête homme...

— Il faut avertir le roi, interrompit Colbert, qui sembla revenir à la vie et qui trouva la force de s'asseoir dans son lit.

Monsieur, écrivez ce que je vais vous dicter, dit-il à l'abbé Gallois.

— Mon cher frère, avez-vous encore le courage, objecta l'abbé Cornouailles, de vous occuper des affaires de ce monde en présence de l'éternité qui s'approche!

— Mon père, dit vivement Colbert, il s'agit des intérêts du pauvre comte de Vermandois. C'est un remords qui empoisonne mes derniers moments, et je ne veux pas mourir sans avoir réparé, s'il est possible, le mal que j'ai fait à la France et au roi en perdant ce jeune prince.

L'abbé Cornouaille était instruit de

tout; il ne chercha point à détourner Colbert d'une intention que lui-même avait encouragée; il se mit en oraison derrière le rideau.

L'abbé Gallois, docile à un ordre qu'il considérait comme son pardon définitif, préparait tout ce qui lui était nécessaire pour écrire sous la dictée du ministre.

Colbert, qui avait eu quelques minutes pour se recueillir, dicta la lettre suivante d'une voix ferme, qu'il entrecoupait de plaintes étouffées.

« Sire,

» Au moment de comparaître devant le

» souverain juge, je donne satisfaction à
» ma conscience et à la vérité, en appre-
» nant à Votre Majesté que la lettre si
» précieuse que je lui avais adressée pour
» solliciter la grâce de Son Altesse Royale
» Monseigneur le comte de Vermandois, a
» été indignement soustraite et détruite
» par M. le marquis de Louvois. Je ne
» puis, en l'état où je me trouve à l'heure
» de ma mort, redire à Votre Majesté tout
» ce que contenait cette lettre, ainsi que
» les pièces et rapports qui l'accompa-
» gnaient. Il me suffira de déclarer ici so-
» lennellement, devant Dieu et devant
» les hommes, que monseigneur de Ver-
» mandois n'a jamais été coupable des
» méfaits qui lui furent imputés, lorsque
» Votre Majesté le chassa de sa vue et

» l'exila de la cour à Chantilly; qu'il n'a
» figuré que comme curieux, et sans y
» prendre part, dans la grande orgie des
» Templiers, laquelle eut lieu la nuit du
» 15 août dernier, en la taverne de la rue
» de Jouy; qu'il avait quitté le lieu de
» cette vilaine orgie longtemps avant que
» le commissaire de police du quartier y
» vînt mettre ordre; qu'il s'est presque
» complétement corrigé de la passion du
» jeu et du vice d'ivrognerie, depuis qu'on
» a pu l'éloigner du mauvais exemple et
» des mauvais conseils du chevalier de
» Lorraine; enfin, que Son Altesse
» Royale, malgré les accusations dont on
» l'a noircie, est un prince accompli, de
» haute espérance et de grand avenir. En
» conséquence, je rétracte tout ce que j'ai

» pu dire et faire contrairement à la pré-
» sente déclaration, dictée et signée au-
» jourd'hui, sixième jour de septem-
» bre 1681, en présence de l'abbé Cor-
» nouailles, vicaire de Saint-Eustache,
» lequel a reçu ma confession et m'a
» muni des derniers sacrements de l'É-
» glise. »

L'abbé Gallois, sur un signe de Colbert, ajouta le protocole ordinaire des lettres au roi, et présenta la plume au mourant, qui apposa d'une main tremblante sa signature au bas de cette lettre.

Il retomba tout à coup sur son oreiller, sans haleine et sans mouvement.

On gratta doucement à la porte. Le malade était à l'agonie, l'abbé Cornouailles priait; l'abbé Gallois fermait la lettre et y mettait le grand cachet du ministre.

Personne n'avait entendu le bruit léger qui annonçait l'arrivée d'un subalterne.

On gratta plus fort à la porte; on parlait haut dans la cour, où des chevaux piaffaient et faisaient résonner le pavé sous leurs pieds impatients.

— Qu'est-ce? murmura Colbert sans ouvrir les yeux, serait-ce un courrier du roi?

— Monseigneur, dit un valet de chambre qui achevait de passer sa livrée, quand Gallois courait à la porte, Son Altesse Royale le comte de Vermandois !

— Le comte de Vermandois ! répéta le mourant, s'imaginant rêver.

Mais le prince venait d'entrer dans la chambre, et Colbert, qui le reconnut en rouvrant les yeux, crut avoir évoqué un fantôme.

— Monsieur Colbert, vous êtes bien malade, lui dit le comte de Vermandois, que la vue de ce cadavre vivant avait ému

de compassion et qui hésitait à poursuivre son projet, je me retire!

— Je supplie Votre Altesse Royale de rester, s'écria Colbert, qui luttait contre la mort, en se persuadant que c'était le ciel qui lui avait envoyé le jeune prince.

— Il serait trop cruel, monsieur Colbert, de vous causer la moindre fatigue en l'état où vous êtes.

— Vous ne me ferez pas ce chagrin, de partir avant que je vous parle! ces messieurs ne sont pas de trop, monseigneur, ce sont des témoins qui certifieront, au

besoin, les paroles que je vous veux dire : celui-ci est mon confesseur, l'abbé Cornouailles ; celui-là, mon secrétaire.

— Je ne vous savais pas en si douloureuse situation, monseigneur, car je venais tout exprès de Fontainebleau, à franc étrier, pour vous entretenir d'une affaire.

— Je suis capable d'y faire droit, monseigneur, puisque je ne suis pas encore mort, dit le ministre, que le sentiment du devoir avait un peu ranimé. Que Votre Altesse Royale daigne s'asseoir, et m'excuse de ne pouvoir lui rendre les honneurs qu'elle mérite !

— Voici l'affaire en peu de mots, pour ne pas abuser de vous, monsieur Colbert.

— Tant que j'aurai un souffle de vie, monseigneur, je serai à vos ordres.

— J'ai appris qu'un gentilhomme à qui je m'intéresse, nommé le comte de Chantemerle...

— Celui qui s'est malheureusement compromis dans la rébellion des protestants du Dauphiné? demanda le ministre, dont la mémoire reprit à l'instant toute sa netteté.

— Le même, repartit le prince. Il paraît

qu'il avait assemblé ses vassaux, et qu'il les avait armés pour défendre un temple qu'on voulait fermer ou abattre... Je ne m'arrête pas sur ces faits, que je connais mal, et qui ne sont peut-être point aussi graves qu'on l'a dit...

— Ils sont fort graves, au contraire, monseigneur, et le roi a donné des instructions très sévères au sieur Lebret, son conseiller et maître des requêtes, pour faire bonne justice...

— Justement, le sieur Lebret (j'avais oublié son nom) a suivi une procédure contre le comte de Chantemerle, qui est absent de sa terre, et qu'on suppose réfugié en Savoie.

— Et le comte de Chantemerle est condamné par contumace?

— A être décapité devant la porte de son château, et ses biens confisqués au profit du roi.

L'abbé de Cornouailles, dès qu'il avait entendu prononcer le nom du comte de Chantemerle, interrompit ses prières et se rapprocha, d'un air curieux et inquiet, derrière le siége du comte de Vermandois.

— Monseigneur, vous avez reçu les pièces de la procédure et l'arrêt, dit l'abbé

Gallois, qui était chargé de classer toutes les lettres et tous les papiers qui arrivaient en foule chez le ministre.

— Je n'ai que faire de voir ce grimoire, répliqua le prince, craignant d'être détourné de l'objet de sa visite. Je m'en rapporte au père Lebret pour avoir fait honnêtement les choses ; mais, comme je porte une amitié particulière au comte de Chantemerle...

— Vous connaissez le comte de Chantemerle ? repartit Colbert avec surprise et défiance.

— Je l'aime fort, vous dis-je, ajouta

le comte de Vermandois qui avait rougi, et qui tremblait de se voir convaincu de mensonge. Il faut que je tienne grandement à lui prouver mon estime, pour venir céans plaider sa cause par-devant vous, en un semblable moment...

— Mais, monseigneur, dit Colbert qui l'interrogeait d'un regard scrutateur, vous ne connaissez pas M. de Chantemerle? vous ne l'avez jamais vu?

— Est-il besoin d'avoir vu les gens pour les estimer et pour s'intéresser à leur sort?

— Votre Altesse Royale aurait-elle des

intelligences avec les protestants du Dauphiné ?

— Vous faites là une étrange question, monsieur Colbert, et si vous n'étiez pas si malade...

— Ces protestants, monseigneur, sont des rebelles qui ont méconnu l'autorité du roi.

— J'en conviens volontiers et ne les excuse pas ; mais peu m'importe de savoir si M. de Chantemerle a été bien ou mal condamné ; ce qui m'importe seulement, c'est qu'il le soit...

— Je n'y peux rien, monseigneur; le droit de grâce appartient au roi, et il est trop tard; j'ai trop peu d'instants à vivre pour vous servir dans cette affaire.

— J'ai compté pourtant que vous me serviriez, monsieur Colbert. Je sais que vous n'avez jamais approuvé les rigueurs qu'on exerce contre les protestants.

— Qui vous a dit cela, monseigneur? répliqua le ministre, jaloux du secret de ses actes et de ses opinions.

— Tout le monde, monsieur Colbert, et je vous prie de ne pas nier une circonstance qui vous fait honneur.

— Il est vrai, dit à demi-voix Colbert, qui faisait tout bas son examen de conscience; il est vrai que tant de sévérité et de rudesse à l'égard des protestants me semble manquer de raison et de politique.

— Vous ne souffrirez pas qu'un bon gentilhomme soit mis à mort comme un malfaiteur, pour avoir voulu défendre sa religion, pour s'être opposé aux violences des dragons de M. Saint-Rhu.

— Eh! qu'y puis-je faire, monseigneur? Si j'étais le juge de M. de Chantemerle...

— Vous êtes plus que juge, vous êtes

ministre; vous pouvez casser les sentences du juge.

— Vous m'accordez un pouvoir considérable que je n'ai pas, que je n'ai jamais eu. D'ailleurs, je ne suis plus même ministre : je suis un pauvre homme qui va mourir tout à l'heure.

— Vous ne mourrez pas, du moins, avant d'avoir réformé un acte d'injustice et de cruauté, que le roi désavouerait certainement s'il en était instruit.

— Le roi ! monseigneur ?... oh ! que vous savez mal les idées de Sa Majesté au sujet des protestants !

— Enfin, monsieur, je ne vous laisserai pas de repos que vous n'ayez sauvé le comte de Chantemerle.

— Ce serait de grand cœur, je vous assure, si la chose m'était possible.

— Il suffit que vous mettiez votre seing au-dessus d'un ordre de grâce.

— Un pareil ordre signé de moi n'aurait nulle valeur si le roi ne l'avait approuvé.

— Le roi l'approuvera, voyant votre signature, et M. de Chantemerle aura la vie sauve.

— Mais n'avez-vous pas dit, monseigneur, que M. de Chantemerle était en Savoie?

— Je n'en sais rien, et je souhaite qu'il y soit, pour être plus en sûreté.

— S'il y est, comme vous dites, il n'a rien à craindre, et l'on n'ira pas l'y prendre. Je vous assure, monseigneur, que ce serait sage à lui de ne pas revenir en France, surtout si c'est lui qui a enlevé sa fille du couvent de l'Ave-Maria.

— On pense donc que c'est lui? de-

manda le prince, dont l'embarras fut visible un instant.

— On le pense, et, sans m'établir juge de son action, je désire qu'il sache que le roi est fort irrité de cet enlèvement.

— Cet enlèvement n'est pas cause, sans doute, de sa condamnation?

— Je l'ignore, mais la chose ne me regarde en rien, monseigneur, et je vous engage à vous adresser à M. le marquis de Louvois.

— M. de Louvois! s'écria le prince avec

une indignation qui éclata dans ses yeux ; M. de Louvois, qui m'a si outrageusement calomnié ! M. de Louvois, qui a fait pis que de m'assassiner !

— Il était peut-être abusé, comme je le fus aussi, monseigneur !

— Non, monsieur Colbert ; il a été le principal auteur de cette atroce calomnie ; c'était un complot, une intrigue abominable ! Vous, monsieur, vous ne m'avez pas soutenu auprès du roi, vous ne vous êtes pas entremis pour ma justification ; mais vous étiez alors de bonne foi, et vous ne me saviez pas innocent des turpitudes qu'on me prêtait...

— Je sais à cette heure que vous en êtes bien innocent, monseigneur, et j'ai honte de vous avoir méconnu.

— Je n'ai donc jamais hésité à venir à vous, monsieur Colbert, parce que je vous estime, parce que, si vous m'avez fait du mal, vous avez cru faire du bien au roi et à son royaume.

— Vous m'accablez, monseigneur! s'écria le ministre, dont les yeux caves se remplissaient de larmes.

— Je suis bien aise de l'occasion qui

s'est offerte de vous dire cela et de me réconcilier avec vous.

— Monseigneur, Dieu m'est témoin que j'ai essayé de réparer le mal que je puis vous avoir fait...

— Ne parlons plus de cela, monsieur; je vous ai pardonné, ou plutôt je ne vous ai jamais rendu responsable de ma disgrâce. C'est M. de Louvois, M. de Louvois seul qui m'a perdu...

— Il ne vous a point perdu, monseigneur... Il vous a nui certainement, mais

vienne le jour de la réparation! Le roi n'aura pas toujours les yeux couverts d'un voile, et quand il verra ce qu'est M. de Louvois, il reculera d'horreur!

L'abbé Cornouailles, qui n'avait pas manifesté sa présence par une seule parole, s'avança vers le lit du moribond, que l'accès de cette exaltation haineuse semblait faire revivre.

— Mon fils, lui dit-il en l'invitant du geste à se calmer, ce ne sont pas là les sentiments du chrétien.

— Je ne suis plus chrétien dèsque je

parle de M. Louvois, répliqua Colbert.

— Employez votre crédit, s'il vous plaît, monsieur, dit le comte de Vermandois en s'adressant à l'abbé Cornouaille, pour obtenir que M. Colbert nous accorde la grâce du comte de Chantemerle.

— Je ne demande qu'à vous complaire, monseigneur, repartit le moribond, qui s'affaiblissait à vue d'œil ; mais comment m'est-il possible d'atteindre le but où vous visez ? Si je devais avoir encore un jour de vie !...

— Il me faut rémission plénière pour

M. de Chantemerle, dit le prince en devenant plus pressant à mesure que le malade devenait plus faible, il me le faut !

— Je donnerais tout mon sang à Votre Altesse Royale ; je lui donne mon dernier soupir...

— M. Colbert a fait signer par le roi la grâce des protestants du Dauphiné, dit l'abbé Cornouaille, qui avait avisé au moyen de remplir le désir du comte de Vermandois.

— Eh bien, répliqua le prince avec joie,

si le roi a fait grâce aux protestants du Dauphiné...

— M. le comte de Chantemerle et quelques autres sont exceptés, ajouta le prêtre en soupirant.

— Apportez-moi l'ordonnance d'aministie! s'écria soudain Colbert, qui se souvint que la place des noms avait été laissée en blanc.

— Voici l'original signé par le roi, dit l'abbé Gallois, qui l'avait déjà tiré du portefeuille, avant que Colbert eut parlé. Il y a trois lignes en blanc.

— Écrivez, monsieur Gallois, en remplissant ce blanc, que le comte de Chantemerle n'est pas et ne pourra être, sous aucun prétexte, excepté de ladite amnistie.

— Monsieur Colbert voudra-t-il se rappeler, dit à demi-voix le vicaire de Saint-Eustache, que mon frère aîné, le pasteur de Saou, est également au nombre des exceptés...

— Ajoutez au nom du comte de Chantemerle celui de Jérémie Cornouaille ministre de la religion prétendue réformée, et dites qu'ils sont admis l'un et l'autre au bénéfice de l'amnistie.

— Que le ciel nous pardonne d'avoir interpolé un acte émané du pouvoir royal ! murmura le prêtre en levant les yeux au ciel et avec un signe de croix.

— J'en prends la faute sur mon compte, dit le comte de Vermandois, qui venait de s'emparre de l'ordonnance où l'abbé Gallois avait introduit la phrase relative au comte de Chantemerle et au pasteur Cornouaille.

— Monseigneur, ceci est un original et ne peut sortir de nos mains, dit à voix basse le secrétaire, qui étendait la main pour reprendre le parchemin que le prince pliait en quatre.

Colbert, dont l'agonie avait été accélérée par tant de secousses morales, touchait à ses derniers moments : il n'entendait presque plus; il ne distinguait plus même les objets qui l'entouraient.

L'abbé Cornouaille s'était remis en prières au chevet du lit.

— Je n'oublierai jamais le service que vous m'avez rendu, monsieur Colbert, lui dit le prince, qui avait caché dans sa poitrine le précieux parchemin que l'abbé Gallois lui réclamait inutilemcnt.

— Un instant encore, monseigneur!

cria le mourant, qui avait compris que le prince se retirait.

— Puis-je quelque chose pour vous témoigner ma reconnaissance, monsieur Colbert ?

— Oui, monseigneur; écoutez seulement la lettre que j'ai adressée au roi, et que l'on va vous lire.

Il fit un signe que l'abbé Gallois comprit aussitôt et auquel le docile secrétaire obéit, en décachetant la lettre destinée au roi.

La lecture de cette lettre, à voix haute et intelligible, causa une si vive et si douce émotion au comte de Vermandois, qu'il demeura silencieux et pensif après l'avoir écoutée.

— Votre Altesse Royale est-elle contente de moi ? dit Colbert, qui sentait la mort venir.

— Merci, mille fois merci ! répondit le prince en lui prenant la main, qui se glaçait et se raidissait dans la sienne.

— Monsieur l'abbé Cornouaille, ajouta

le mourant, voudra bien faire en sorte que cette lettre parvienne au roi...

— En passant d'abord sous les yeux de ma mère ! dit le comte de Vermandois.

FIN DU PREMIER VOLUME.